



MICROFICHE N°

06522

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

CWDA 6522

REPUBLIQUE TUNISIENNE

*** MINISTRE DE L'AGRICULTURE ***

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

21 FEV. 1988

EVALUATION RETROSPECTIVE DES REALISATIONS DU VI^{ème} PLAN

SOUS - COMITE DE L'ARBORICULTURE

(Version Préliminaire)

DECEMBRE - 1985 -

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

& EVALUATION RETROSPECTIVE DES REALISATIONS &

DU VIème PLAN

SOUS-COMITE DE L'ARBORICULTURE

(Version Prélininaire)

DECEMBRE - 1985 -

LISTE DES MEMBRES DU SOUS-COMITE DE L'OLIVIER

L'ARBORICULTURE

MM. Malek Ben Salah	:	D.P.V. Président
Ali Radhouani	:	D.P.S.A.E. : Rapporteur
Med Tahar M'Zali	:	D.P.V.
Hasnacui Zaïdi	:	D.P.V.
Mouldi Ghanmi	:	D.P.V.
Hachem Balaïfa	:	G.I.D.
Hédi Kaoual	:	O.M.V.P.I. / Nabeul
Med Mlika	:	I.N.R.A.T.
Mounir Azib	:	G.I.A.F.
Othman Essaïdi	:	B.C.U.C.P.A.
Raouf Maoui	:	O.N.H.
Mosbah Belhaj	:	D.P.S.A.E.
Hassen Hamadi	:	O.D.T.C. / Kasserine
Dhaou Ezzeddine	:	O.T.D. / Tunis
TouayI Mustapha	:	D.P.V. (P.A.A.F.)
Med Bouhadida	:	D.P.V.
Mehri Hechmi	:	Institut de l'Olivier
M'Naouar Zidani	:	Institut de l'Olivier
Mahri Raoudha	:	D.P.V.
Mongi Riahi	:	Ministère du Plan
Hassen Maamouri	:	O.N.V.
Rachid Loumi	:	O.N.V.

SOMMAIRE

DESIGNATION

PAGES

Résumé - Conclusion	de 1 à 9 c
L'olivier	de 10 à 26
Les Agrumes	de 27 à 35
La Vigne	de 36 à 41
Le Palmier Dattier	de 42 à 51
L'Arandier	de 52 à 55
L'Abricotier	de 56 à 60
Autres Espèces	de 61 à 64
Les Pépinières	de 65 à 66
Les Perspectives du VIIème Plan	de 67 à 72

ANNEXES

RESUME-CONCLUSION

1. Rappel des Principaux Objectifs du VIème Plan

Au cours, du VIème Plan (1982 - 1986), l'objectif assigné au secteur des fruits réside dans l'accroissement de la production d'une part pour satisfaire la demande intérieure sans cesse croissante et d'autre part pour dégager des excédents exportables. Les exportations intéressent principalement les huiles, les vins, les agrumes, les dattes et les amandes. Pour atteindre cet objectif, les actions prévues par le VIème Plan ont porté sur :

- La création de nouvelles plantations sur une superficie de 105.000 Ha dont 47.000 Ha d'amandiers.

- Le rajeunissement des plantations existantes sur une superficie 47.000 Ha dont 4.000 Ha de vigne de cuve (sous forme de taille et non de replantation) et 4000 Ha de palmiers-dattiers (sous forme d'éclaircissage au sein des anciennes oasis, de correction de la densité et replantation quelquefois en déglet)

- Et l'amélioration de la productivité des plantations grâce à un meilleur entretien.

Afin de réaliser ces différentes actions, le VIè Plan a retenu un volume d'investissement de 115 MD dont 97,2 MD consacrés aux programmes de plantations et rajeunissement, 9 MD pour un programme de lutte contre le chiendent sur une superficie de 60.000 Ha, et 8,9 MD pour des projets d'accompagnement et de promotion.

2. Réalisations Globales du VIème Plan

2.1. Suite à une conjoncture climatique peu favorable à l'arboriculture au cours des deux premières années du Plan, à une approche un peu routinière suivie dans les domaines de l'arboriculture traditionnelle (oléiculture, viticulture et agrumiculture) et à l'insuffisance des moyens, la production annuelle moyenne attendue pour le VIème Plan, comparée avec celle réalisée par le Vème Plan fait dégager :

- une décroissance pour certaines espèces fruitières (olive à huile - 6% raisin de cuve - 6,5% et abricots - 24%)
- plutôt une stagnation pour les agrumes et les dattes,
- mais pour le reste des espèces, des augmentations substantielles de niveaux de production ont été constatées (raisin de table +55%, amandes + 24%, Autres espèces + 46%).-

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ANNUELLE

MOYENNE EN 1000 T

	<u>Réalisations</u> <u>VIème Plan</u>	<u>Réalisations</u> <u>probables VIèm</u>	<u>Accroissement</u> <u>en %</u>
Olives à huile	520	490	- 6
Agrumes	189	194	+ 2,6
Raisin de cuve	77	72	- 6,5
Raisin de table	27	42	+ 55
Amandes	33	41	+ 24
Abricots	25	19	- 24
Dattes	52	54	+ 4
Autres	107	156	+ 46

2.2 Pour la majorité des espèces arboricoles, les réalisations de production du VIème Plan se situent légèrement en deçà des prévisions. Cette situation est imputable en grande partie aux conditions climatiques qui ont sévi en 1982 et 1983 (insuffisance de pluies, sécheresse, journées de sirocco prolongées), au manque d'entretien des plantations et notamment de l'olivier, à l'insuffisance de l'eau d'irrigation au Cap Bon (l'utilisation des Eaux du Nord pour les agrumes n'a commencé qu'en 1984) et aux arrachages effectués sur le vignoble de cuve. Néanmoins et comme il ressort du tableau ci-après, pour certains fruits d'été, un léger dépassement des prévisions a été observé; étant signalé que les plantations réalisées au cours du VIè Plan ne sont pas encore entrées en production (investissements à long terme).

Production Annuelle Moyenne du VIème Plan

(en 1000 T)

<u>Espèces</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations Probables</u> <small>à partir de 1986</small>	<u>Taux de réa-</u> <u>lisation en %</u>
Olives à huile	650	490	75
Agrumes	220	193	88
Raisin de Cuve	102	72	71
Raisin de Table	42	42	100
Amandes	45	41	91
Abricots	31	19	61
Dattes	60	54	90
Autres	149	156	105

./...

2.3. La production arboricole du VIème Plan exprimée en valeur et aux prix constants de 1980 a été largement affectée par les niveaux de production d'olives à huile (400.000 T en 1982 et 275.000 T en 1983). Ceci s'est traduit par un taux de croissance annuel moyen de - 1,4 % par rapport à l'année 1981 contre 2,8 % prévu par le Plan. Mais la production arboricole hors-olive-à-huile atteint un taux de croissance annuel moyen de 3 % .

2.4. Néanmoins le secteur de l'arboriculture, occupe une place importante de part sa superficie dans la S.A.U. totale (40 %) et sa place dans la structure de la production agricole. Au cours du VIème Plan la valeur de la production fruitière représente en moyenne 27,6 % de la valeur de la production agricole et se situe en deuxième position après celle des produits animaux (29 %). L'importance du secteur des fruits apparaît également dans la contribution des exportations de ses produits dans les exportations agricoles totales (60 % en moyenne).

Evolution de la part de la Production Arboricole dans la Production Agricole Totale (aux prix constants de 1980)

<u>Années</u>	1982	1983	1984	1985	1986	<u>Moyenne</u> 82-86
Valeur de la Production Agricole(MD)	598,4	604	683	794,6	760,8	688,2
Valeur de la production arboricole						
- en MD	149,9	154,1	214,7	211,8	218	189,7
- en %	25	25,5	31,4	26,7	28,7	27,6

2.5. En matière de nouvelles plantations, l'effort entamé durant les dernières années du Vè Plan, s'est consolidé au cours de la période du VIè Plan par la plantation et le rajeunissement de près de 119.000 Ha (114.500Ha de nouvelles plantations, 1500 Ha de régénération et 3.000 Ha de rajeunissement de l'Olivier à huile), dont 31.000 Ha prévus pour 1986 (30.600 Ha de nouvelles plantations et 400 Ha de rajeunissement); et ce contre une réalisation totale de 40.000 ha au cours du Vè Plan.

L'objectif du VIème Plan en matière de plantations et de rajeunissement porte sur 144.000ha (en dehors des actions de rajeunissement prévues pour la vigne et le palmier-dattier). Si globalement l'objectif du Plan atteindrait un taux de réalisation satisfaisant (83%), la répartition par espèce s'avère peu conforme aux prévisions; pour certaines espèces un dépassement des prévisions a été observé (pêchers+8000 Ha, pommiers et poiriers+4300 Ha, oliviers à huile+ 10.000 Ha) alors que pour d'autres espèces les réalisations sont restées en deçà des prévisions (amandiers-16.000ha, pistachiers-500Ha, abricotiers-3.200 Ha). La contribution du P.A.A.F

Dans le domaine des plantations se situerait à 30.000 Ha environ sur 61.000 Ha prévus touchant principalement les espèces fruitières d'été, cette situation étant liée à l'insuffisance des crédits débloqués.

Réalisation de plantations nouvelles et de rajeunissement
au cours du VIème Plan (en Ha)

<u>Espèces</u>	<u>Plantations réalisées</u>	<u>Prévisions de plantation,</u>	<u>Total</u>
	<u>1982 - 1985</u>	<u>1986</u>	<u>1982-1986</u>
Oliviers à huile	7.840	2.000	9840
Oliviers à table	2.450	1.430	3880
Vigne de Cuve	2.330	320	2650
Vigne de table et à sécher	2.840	1.160	4020
Palmiers dattiers	2.180	580	2760
Agrumes	360	120	480
Amandiers	29.800	10.000	37800
Abricotiers	1.510	1.190	2700
Autres espèces	34.310	14.070	48380
Dont:			
-Pêchers	10.170	4.450	14620
-Pommiers	6.170	2.470	8640
-Poiriers	3.960	1.720	5680
-Pistachiers	4.860	2.380	7240
TOTAL	83.620	30.890	114510

Pour ce qui est de l'olivier les actions de rajeunissement et de régénération porteraient sur 4500 ha au cours du VIème Plan (1500 ha de régénération et 3000 ha de rajeunissement par taille sévère) Ainsi le total des réalisations de plantations et de rajeunissement pour toutes les espèces se situeraient à 119.000 ha par toute la période du Plan.

En ce qui concerne le rajeunissement de la vigne de cuve et du palmier dattier, les réalisations ont porté sur 4000 ha par taille sévère pour la première espèce, et 800 ha (81.000 pieds) par éclaircissage pour la deuxième espèce.

2.6. Les arrachages de vieilles plantations effectués au cours de la période 1982-1985 ont porté sur 32.600 ha dont 13.900 Ha d'amandier, 9000 Ha d'olivier, et 8.000 ha de vigne. Compte tenu des prévisions par 1986, les arrachages atteindraient 37.500 ha pour toute la période du Plan. De ce fait le taux de réalisation du VIème Plan se situerait à 20 % pour l'olivier et 100 % pour la vigne.

Réalisations des arrachages de vieilles plantations
effectués au cours du VIème Plan (Ha)

<u>Espèces</u>	<u>Réalisations 1982-1985</u>	<u>Prévisions 1986</u>	<u>Total 1982-1986</u>
Oliviers à huile	9.000	2.000	11.000
Agrumes	160	30	190
Vigne	8.000	2.000	10.000
Amandiers	13.900	600	14.500
Abricotiers	1.510	290	1.800
<u>TOTAL</u>	32.570	4.920	37.490

2.7. Les exportations des produits de l'arboriculture représentent en moyenne 60 % de la valeur des exportations agricoles totales avec des fluctuations d'une année à l'autre (48 % en 1983 contre 70 % en 1982). Les fluctuations sont directement liées aux niveaux de production enregistrés par l'huile d'olive. Il en découle, que nos exportations agricoles demeurent fortement conditionnées par les exportations d'huile qui arrivent parfois à contribuer à plus de la moitié des exportations agricoles. La deuxième espèce qui mérite d'être signalée est celle des dattes qui en l'absence de dégâts causés par les pluies d'automne, représentent près de 13 % des exportations agricoles et se classent ainsi en deuxième rang après l'huile d'olive.

Evolution des Exportations en Produits Arboricoles

Années	1981		1982		1983		1984	
	MD	%	MD	%	MD	%	MD	%
Exportations agricoles Totales	122	-	108	-	103	-	154	-
Exportations des fruits dont:	79,6	65	75,8	70	50	48,5	88,9	58
Huile d'olives	50,1	41	56,7	52,5	26,3	125,5	57,4	37
- Agrumes	4,9	4	3,8	3,5	4,7	4,5	5,7	4
- Dattes	15,5	13	8,7	8	13,4	13	18,3	12
- Vins	4	3	4,1	4	3,1	3	3,1	2
- Autres	5,1	4	2,5	2	2,5	2,5	4,4	3

2.8 S'agissant des investissements alloués au secteur de l'arboriculture, les réalisations attendues au cours de la période du Plan atteindraient 89,7 MD contre 115 MD prévus par le VIème Plan soit un taux de réalisation de 78 %. Pour les quatre premières années du VIème Plan, les investissements réalisés s'élèvent à près de 61,7 MD. A part certains projets d'accompagnement

.../...

(création de l'Institut de l'Olivier 0,384 MD, et d'un Centre National de porte greffe par la D.P.V. pour 0,286 MD), l'ensemble de ces investissements a intéressé le programme de plantation et de rajeunissement. L'action de destruction du chiendent prévue par le VIème Plan pour un montant de 9MD, n'a pas été réalisée par manque de financement. Ceci s'est traduit par le maintien des superficies envahies par le chiendent et une baisse de la productivité du secteur oleicole. La production annuelle moyenne d'olives par hectare productif est passée de 570 Kg en 1971/80 à 482 Kg seulement au cours du VIème Plan.

Par ailleurs, pour les investissements réalisés dans le cadre du crédit F.O.S.D.A. destiné à la plantation, un chevauchement s'observe entre les divers plans. Les réalisations de plantations effectuées en 1982 par le biais du F.O.S.D.A. proviennent des crédits programmés pour 1981 et la programmation des crédits de ce fonds pour 1986 serviront à réaliser des actions de plantation en 1987. En conséquence, les réalisations probables du VIème Plan en matière de plantation et de rajeunissement (119.000 ha) ne correspondent pas totalement au volume d'investissement avancé par le Budget Economique 1986 du Ministère du Plan (88,9MD).

2.9. L'évolution de la production fruitière par espèce et au cours du VIème Plan se présente comme suit : (en 1000 T)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (prévision)
Huile d'olive	400	275	750	525	500
Agrumes	165	138	220	196	250
Raisins de cuve	62	70	82	70	78
Raisins de table	28	35	45	50	52
Amandes	30	37	42	51	45
Abricots	18	20	19	19,5	20
Dattes	45	60	46	60	60
Autres Fruits	107	126	135	159	180
dont					
-Pêches	21	25	27	35,6	38
-Pommes	19	22	23	28	30
-POires	13	17	18,5	26,6	28
-Grenades	20	21	22	32	35

3. Les Principales Contraintes

3.1. Si la réalisation des objectifs globaux du VI^e Plan est restée en deçà des objectifs fixés, elle ne montre pas moins que ceux-ci avaient été correctement définis et que les moyens prévus étaient bien indispensables pour leur réalisation. Cependant, les différences en + ou en - pour certaines espèces illustrent : - la multiplicité des pôles de décision (projets nationaux, projets d'OMVPI, PDR, PDRI, certains choix régionaux...) qui ne se réfèrent pas toujours aux objectifs du Plan,

- l'influence de la conjoncture (prix des fruits) sur les choix à long terme de l'agriculteur, d'où l'engouement pour les pommiers et pêchers par exemple, et, la trop grande souplesse de l'Administration à appliquer rigoureusement les objectifs assignés dans les différentes actions où elles interviennent,

- la méfiance des producteurs vis-à-vis de certains circuits de commercialisation qu'ils ne maîtrisent pas : amandier, abricotier...,

3.2. Les objectifs de régénération et reconversion (oliviers et palmiers dattiers), de rajeunissement (agrumes, vigne de cuve, abricotier,...) n'ont été l'objet que d'une faible réalisation par suite :

- de l'âge moyen avancé de l'agriculteur qui ne l'encourage pas à s'engager dans des programmes de rénovation à l'effet différé dans le temps,

- des problèmes fonciers existants : morcellement, parcelllement, très petite propriété (Sahel, Jérid), héritage gelés et faible mobilité du marché foncier..., qui ne font que s'étendre en l'absence d'une législation dans le domaine et d'une action organisée de remembrement,

- de la limitation de la P.M.E. par le décret 83/25 du 14/1/83 (paru après le démarrage du 6^e Plan) à 500 pieds d'oliviers ou de 4 Ha d'agrumes excluant ainsi les tailles supérieures de profiter des encouragements du FOSDA (subvention, prime d'arrachage....)

3.3. La régression de la production oléicole, le désintéressement des producteurs et l'abandon de toute action d'entretien et de régénération montrant bien qu'il s'agit d'un secteur en pleine crise et que les choix faits dans le cadre du PRAPÔ pour le 6^e Plan et qui n'ont été que partiellement financés doivent être consolidés, étendus à d'autres régions et à d'autres catégories de producteurs, et bénéficier des moyens nécessaires.

3.4. L'insuffisance de résultats vulgarisables de la recherche ^{*} générateurs de progrès par suite du manque de moyens humains et matériels et de l'absence de programmes définis d'un commun accord avec les utilisateurs et avec les Services de développement n'aide pas suffisamment à l'implantation de vergers sur la base d'acquis spécifiques tunisiens. Dans plusieurs projets implantés au cours de ce Plan il a été souvent fait appel à des technologies étrangères qui ont permis certaines réussites mais il y a également certains déboires.

3.5. Les crédits long terme et les subventions prévus dans le VI^e Plan dans le cadre du FOSDA, du PAAF n'ont été que partiellement mobilisés, d'où l'écart entre les objectifs et les réalisations. On peut dire que, globalement pour un investissement égal à 78 % des prévisions, les réalisations ont atteint 83 % des prévisions.

3.6. L'OMVPI de Nabeul n'a pas pu jouer le rôle qui lui était dévolu en matière d'agrumes : rajeunissement de 160 ha sur 2000 ha prévus, emploi encore faible des engrais (potasse en particulier)... et ce, par suite notamment d'un encadrement insuffisant et d'un manque d'autorité de l'office vis-à-vis de l'agriculteur (absence d'un Plan obligatoire de Développement pour l'agriculteur qui bénéficie de l'eau...)

3.7. Les MVPI de Gabès et du Jérid n'ont pu réaliser, quant à eux l'éclaircie indispensable aux anciennes oasis que sur 81.000 pieds (en quatre ans) sur 1.000.000 prévus et ce, malgré les possibilités de crédits importantes prévues pour ce faire ; ce qui aurait permis, avec une vulgarisation intensive des techniques de fertilisation et d'entretien, de parvenir à l'objectif de 68.000 T de production en 1986. Les contraintes résident dans

- l'absentéisme d'une partie des producteurs qui laissent la gestion de leur exploitation entre les mains du Khamès,
- au morcellement de la propriété,
- et à l'absence d'engagements du producteur pour adopter un plan de développement vis-à-vis des améliorations apportées par l'Etat (comme dans le cas précédent pour les agrumes).

* Le Conseil Supérieur de la recherche ne s'est réuni qu'une ou deux fois depuis sa création en 1977.

.../...

3.8 Enfin l'endettement antérieur des agriculteurs limite souvent leurs investissements par suite des réserves faites par les banques : ex : sur les 245 projets de la catégorie B agréés par l'APIA d'un montant de 20.272.000 D ; il y a 84 projets (39 %) qui sont en cours de financement pour un montant de 10.457.000 D (51 %), et ce, au 30/11/1985.

3.9 Les traitements phytosanitaires des arbres fruitiers demeurent insuffisants et sont en grand partie assurés par des organismes sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture (ONH, GIAF) alors que l'intervention des privés dans le traitement de leurs vergers reste limitée.

3.10. Au niveau de la commercialisation, l'écoulement intérieur se confronte à l'absence de normalisation, l'insuffisance d'entrepôts frigorifiques permettant un approvisionnement étalé dans le temps et une régulation des prix, et enfin à l'absence de coopératives de services fonctionnelles intéressant les amandes et les abricots.

Les exportations quant à elles demeurent orientées vers des marchés traditionnels. La conquête de nouvelles destinations est souvent conjoncturelle et porte sur de faibles quantités.

Les efforts en matière de conditionnement et d'emballage, de présentation du produit, de publicité et d'amélioration de la qualité ont peu évolué. Les exportations des produits arboricoles en majorité destinées vers la C.E.E. sont confrontées à la succession de mesures protectionnistes prises par cette communauté (fixation de quotas, accroissement continu des écarts entre les prix de référence et les prix intérieurs communautaires, subventions accordées par la C.E.E. à ses exportations sur les pays tiers).

En outre les contingents retenus par la communauté pour importer annuellement 46.000 T d'huile d'olives, 23.000 T d'oranges, et, 148.000 hls de vin en provenance de la Tunisie et s'étalant sur la période 1986-90 sont relativement favorables pour les huiles mais affecteront d'une manière sensible les exportations d'oranges et de vins et nous invitent à une réflexion approfondie quant à nos choix pour le 7^e Plan et les directives à donner à nos organismes d'exportation.

4. Les Orientations Générales du VIIème Plan

Suite à l'essor qu'a connu l'arboriculture (plantation de 119.000ha) durant le VIè Plan (en dehors de l'olivier), le VIIè Plan permettra d'atteindre l'auto-suffisance totale d'une part, la fixation d'objectifs satisfaisants en matière d'exportation et une orientation de l'action sur une base de qualité plus que de quantité. Pour ce faire il est indispensable :

- d'engager des actions en vue de lever les contraintes énumérées dans le paragraphe précédent,

- de définir les objectifs, les moyens et les opérateurs de façon très précise, et de bien dégager les priorités au sein du secteur agricole afin que les moyens soient donnés aux secteurs prioritaires,

- de préparer dès 1986 la réorganisation des structures et la législation nécessaires à la mise en place des programmes arrêtés ; cette réorganisation devant concerner tous les stades de développement du secteur : recherche, vulgarisation, production, foncier, crédit, commercialisation, exportation.... ainsi qu'un redéploiement des moyens humains et financiers et une contribution plus importante de la profession.

Atteindre ces objectifs nécessite des actions concrètes sur tous les plans énumérés :

4.1. En matière de production, les efforts devront être orientés vers l'amélioration de la productivité grâce à un meilleur entretien des plantations, au renforcement des traitements phytosanitaires et d'une manière générale, à la consolidation des actions d'intensification culturale. L'intensification des actions de fertilisation, de lutte contre les parasites, de destruction de chiendent, de taille, d'irrigation d'appoint et de rajeunissement sont de nature à rendre plus aisée la réalisation de l'objectif de production. Des programmes de recherche et de vulgarisation devront être définis. Quatre plans prioritaires devraient être dégagés :

- un Plan de Relance de l'Oleïculture,
- un Plan de Relance de l'Agrumiculture
- un Plan de Relance de la Phoeniculture
- un Plan de Relance des Arbres à noyaux (amandier et abricotier notamment)

4.2. En matière de "foncier" et sur le plan juridique il y a lieu de définir une politique de remembrement, de renforcement de l'exploitation moyenne arboricole préférentiellement en tant qu'intensificateur potentiel important, d'intéressement des jeunes... ainsi que la révision des textes afférents aux mesures d'encouragements de l'Etat (FOSDA), à la fiscalité et parafiscalité et aux attributions du Ministère de l'Agriculture, des Offices,

.../...

du GIAP et des Instituts pour supprimer les doubles-emplois et corriger les insuffisances.

4.3. Un programme d'activité précis devra être défini entre le Ministère de l'Agriculture et chaque Office ou Institut ou Groupement concerné.

La fixation des budgets annuels et des subventions devraient prendre ces programmes comme base de travail et une évaluation régulière des réalisations par une commission spécialisée devra se faire chaque année.

4.4. L'amélioration de l'efficacité des circuits de commercialisation par la mise au point d'un programme d'implantation de coopératives et de sociétés de service dans les zones les moins touchées et le renforcement de celles déjà existantes épargnerait les producteurs et les consommateurs des phénomènes de spéculation. Ces coopératives auront également l'intérêt d'approvisionner les agriculteurs en divers intrants et produits de traitement.

Le GIAP pourrait être chargé de l'exécution de ce programme à côté des autres services qu'il devra rendre prioritairement à la profession

L'écoulement intérieur des fruits devrait être mieux structuré par le renforcement des capacités de stockage frigorifique notamment pour les fruits périssables. Cette tâche devrait être menée par les Offices, les Marchés de gros des chefs lieux de gouvernement et par les producteurs à présenter à l'agrément de l'APIA.

4.5. En matière d'exportation des actions d'envergure devraient être menées pour occuper une part plus importante dans le marché international. Les encouragements de l'Etat par l'aide accordée au transport des produits vers de nouveaux marchés, l'assouplissement des formalités administratives, l'allègement des droits de douane et l'intervention plus prononcée du fonds de promotion des exportations contribueraient à donner un nouvel élan aux exportations agricoles en général. Occuper une place importante sur le marché extérieur va de pair avec l'amélioration de la qualité des produits, la réduction des coûts de revient par unité produite et la conformité aux exigences internationales en matière de conditionnement, d'emballage et du goût du consommateur.

4.6. Les nouvelles mesures prises par la C.E.E. nous appellerait davantage, à réviser la politique de prix en matière d'huile d'olive et d'huile de mélange, et celle de production de vins. Certes pour les fruits d'été le marché local demeure déficitaire alors que pour les vins des stocks pourraient apparaître à la fin de chaque campagne.

4.6. Enfin il est clair que la promotion de la production fruitière serait poursuivie notamment l'entrée en année de croisière des institutions financières (A.P.I.A. et B.N.D.A.), les améliorations qu'à connu le crédit agricole au cours des dernières années et la mise en application future des différents plans directeurs. Seulement les résultats futurs pourraient être en deça des ambitions faute d'actions concrètes en faveur de l'écoulement intérieur et extérieur des produits arboricoles.

./.

L'OLIVIER

I. Superficie et Production

Il est important de rappeler tout d'abord que l'objectif de production fixé pour le VIème Plan porte sur 650.000 tonnes d'olives à huile en moyenne correspondant à l'équivalent de 130.000 Tonnes d'huile.

Dans le but d'atteindre cet objectif, un certain nombre d'actions a été retenu dont notamment :

- Le rajeunissement des vieilles plantations,
- La reconversion,
- La destruction du chiendant,
- L'entretien des plantations,
- La création de l'Institut de l'Olivier.

Ces objectifs, quoique modestes par rapport aux impératifs de développement du secteur n'ont pu être atteints tel qu'il ressort des réalisations ci-après détaillées.

1. Situation actuelle des Superficies Plantées .

Si l'on analyse les arrachages et les nouvelles plantations la superficie actuelle occupée par l'oléiculture, est sensiblement la même que celle retenue par le VIème Plan en 1981 (1,40 millions d'hectares). Cependant l'étude sur le secteur oléicole effectuée par une mission de la F.A.O. fait ressortir en 1984 une superficie de 1,33 millions d'hectares en 1984. Par ailleurs les enquêtes de base effectuées par la Direction de la Planification Agricole dégagent une superficie d'environ 1,31 millions d'hectares.

.../...

En conséquence il nous semble que le chiffre de 1,4 millions d'hectares retenu par le VIème Plan pour 1981 est surestimé et mérite donc d'être actualisé dans le cadre de la préparation du VIIème Plan.

2. Evolution des Nouvelles Plantations

Si en matière de superficies plantées en oliviers de table l'objectif est pratiquement atteint, il n'en demeure pas moins que ces plantations ne répondent pas aux normes d'intensification requises.

En effet sur 2.647 HA réalisés, 197 HA seulement sont en intensif, (cf. tableau ci-dessous) et ce dans le cadre du programme de développement de cette culture par L'ONH.

A N N E E	P L A N T A T I O N S O L I V I E R S D E T A B L E E N H A			
	N O R D	C E N T R E	S U D	T O T A L
1981 - 1982	667	89	7	763
1982 - 1983	416	81	10	507
1983 - 1984	538	88	35	661
1984 - 1985	446	130	140	716
Total	2067	388	192	2647

Par contre il y a lieu de noter la création de nouvelles plantations d'oliviers à huile d'une superficie de 7844 ha réparties comme suit par grande région :

.../...

A N N E E	PLANTATIONS OLIVIERS A HUILE EN HA			
	NORD	CENTRE	SUD	TOTAL
1981 - 1982	40,5	806,7	1155	2002
1982 - 1983	64,5	273	1879	2216,5
1983 - 1984	80,5	380,5	1367	1828
1984 - 1985	239	377,5	1181	1797,5
TOTAL	424,5	1837,5	5582	7844

3° - Arrachage et Reconversion :

3.1 Arrachage :

Les prévisions du VIème plan en matière d'arrachage des oliviers sont de 50.000 HA à raison de 10.000 HA par an en moyenne à prélever sur terres marginales (estimées à 400.000 HA environ) et à reconvertir en d'autres spéculations.

Le taux de réalisation pour les 4 premières ^{années} du plan ne dépasse pas 20% des prévisions. (cf. 3.2).

Il ya lieu cependant de noter que ce faible taux a concerné essentiellement de bonnes terres et ce en raison de la tendance des agriculteurs à arracher sur de bons sols et à reconvertir en d'autres plantations conjoncturellement plus rentables.

3.2 Reconversion :

- reconversion en olivier de table : sur les 1000 HA prévus par greffage, 150 HA seulement ont été réalisés. Cette opération ne se justifie en effet que pour des plantations installées sur bons sols et ne dépassant pas le seuil de 15 ans.

.../...

- reconversion en d'autres spéculations : sur les 50.000 HA prévus par le VIème Plan, 9110 HA ont été arrachés et replantés en vergers mixtes dont 3612 HA par le biais du Projet PRAPO.

NORD :2365 HA dont 140 HA PRAPO,
CENTRE:.....3159 HA dont 3059 HA PRAPO,
SUD :3596 HA dont 413 HA PRAPO,

TOTAL :9110 HA dont 3612 HA PRAPO,

4.-Régénération et Rajeunissement :

En matière de régénération le VIème Plan prévoyait une action sur 12.000 HA.

Au cours des 4 dernières années il a été réalisé 1100 HA environ dont 220 hectares par l'O.N.H. et le reste soit 880 ha par le biais du Projet PRAPO.

Cette opération qui a concerné essentiellement le Sahel et Sfax semble se heurter à la réticence des oléiculteurs malgré la prime prévue à cet effet.

En parallèle une opération de rajeunissement par taille sévère portant sur 200.000 Pieds environ a été réalisée par les fermes étatiques avec l'assistance de l'ONH.

5.-Destruction du Chiendent :

Aucune action de destruction de chiendent n'a été entreprise au cours du VIème Plan bien que celui-ci prévoyait une action sur 60.000 Ha.

Cette situation semble résulter du fait qu'aucune enveloppe budgétaire n'a été réservée à cet effet.

On note paradoxalement une extension des superficies infestées à travers tout le pays.

Cependant il y a lieu de signaler une action pilote de lutte par voie chimique contre le chiendent sur 1500 ha réalisée conjointement par l'ONH et l'OND.

.../...

6. - Entretien des Plantations :

Le VIème Plan prévoyait une action "intégrée" d'entretien des plantations d'oliviers devant porter sur 100.000 HA.

Comme pour l'opération de destruction de chiendent aucune action n'a été entreprise dans ce sens.

7. - Protection Phytosanitaire de l'olivier :

Un effort particulièrement important a été réalisé dans ce domaine au cours des 4 dernières années.

En effet, outre les fléaux habituellement traités (psylle, teigne, dacus, étourneaux...), la campagne nationale de traitement a été étendue à d'autres ravageurs notamment : l'hylósinepyrale dans le Nord, la cigale et les rongeurs dans le Sud du pays.

L'enveloppe allouée à cette opération a pratiquement doublé durant les deux dernières campagnes atteignant le chiffre de 2000.000 dinars entre achat de produit et frais d'intervention.

Par ailleurs, conformément aux recommandations du VIème Plan, un effort notable a été réalisé en matière d'équipement des agriculteurs en matériel de traitement terrestre.

Ainsi 111 pulvérisateurs, de 1500 L ont été rétrocédés par l'ONH au cours des 4 dernières campagnes.

Il y a lieu cependant de noter que les agriculteurs des gouvernorats du Nord n'ont pas participé à cet effort malgré l'instauration de la campagne nationale contre l'hylésine et la pyrale depuis 1981/82.

8. - Formation et Recherche :

8.1 -Formation :

- Formation Supérieure:

<u>Année</u>	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	Total
Nombre d'étudiants formés :	2	3	9	1	5	20

.../...

Un effort particulier a été déployé dans le domaine de la formation post-universitaire durant VI^e Plan suite à la création du 3^e cycle oléicole à l'INAT notamment en matière de physiologie, biologie entomologie oléicole et technologie.

- Formation Professionnelle :

De nombreux techniciens ont subi au cours de la période du VI^eme Plan un recyclage ou une formation de courte durée en Tunisie ou à l'Etranger sur les nouvelles techniques d'amélioration de la production et de la transformation oléicole.

En ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre spécialisée le tableau suivant résume l'effort accompli dans ce domaine.

A N N E E S	1981 /82	1982 / 83	1983 /84	1984/ 1985
Nombres candidats formés	1173	1192	1562	1525
Nombres candidats admis	280	299	444	432
%	25	25	28,5	28,3

8.2 Recherche :

Consécutivement à la création de l'Institut de l'Olivier et à l'injection de jeunes spécialistes dans le domaine un grand nombre de thèmes ayant trait aux principaux problèmes de production ont été abordés soit au dit Institut soit auprès des autres organismes.

Il s'agit notamment des thèmes suivants :

.../...

- Protection phytosanitaire :

Les travaux sont orientés vers la mise au point de la lutte intégrée faisant appel à la lutte biologique.

- Agronomie

- Identification variétale en vue de la sélection,
- Etude bioclimatique des principales variétés,
- physiologie et Biologie des principales variétés d'oliviers,
- Mise au point de techniques d'entretien et d'amélioration des plantations (taille, travaux du sol et désenchiement...) et d'intensifications,
- Etude des conditions de la mécanisation de la récolte.

- Technologie :

■ Valorisation des sous-produits de l'olivier (bois de taille, margines et grignons).

9. Evolution de la production

Les deux premières années du VIème Plan ont connu des baisses considérables de niveau de production d'huile d'olives (80.000 et 55.000 T) suite à la sécheresse qui a sévi durant ces deux années et au manque d'entretien des plantations. Malgré une reprise notable de la production en 1984 et des niveaux de production tout juste moyens pour les années 1985 et 1986, la production annuelle moyenne au cours du VIème Plan a accusé un recul de près de 6% par rapport à celle du Vème Plan soit 98.000 T d'huile contre 104.000 T. Les prévisions du VIème Plan tablent sur une production moyenne de 130.000 T. Ainsi le taux de réalisation n'est que 75%.

Evolution de la Production d'Huile d'Olive (1000 T)

<u>Années</u>	<u>Moyenne Vème Plan</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Production en Olives à Huiles	520	400	275	750	525	500
Production en Huile d'Olive	104	80	55	150	105	100

.../...

Durant les quatre premières années du VIème Plan, les quantités d'huile collecté par l'O.N.H. représentent en moyenne 64% de la production totale d'huile. La part de la collecte est liée d'une part au niveau de production enregistrée et d'autre^{part} à l'accroissement des quantités d'huile prélevées par les producteurs et destinées soit à l'autoconsommation soit à l'écoulement en dehors du circuit officiel.

Evolution de la Collecte d'Huile (1000 T)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Production	80	55	150	105
Collecte	56	23	113,5	56,5
Autoconsommation et marché parallèle	24	32	36	48,5
Collecte en % de la production	70	42	75	54
Part des huiles de qualité dans la collecte(en%)	43	35	30	25

En outre, et comme il ressort du tableau ci-haut, la part des huiles de qualité (Super-Extra, Extra et fine) est en décroissance continue (43% en 1982 à 25% en 1985). Autrement dit le fort pourcentage d'huile de mauvaise qualité est essentiellement dû aux mauvaises conditions dans lesquelles se déroulent la cueillette et la trituration des olives malgré les résultats encourageants enregistrés en matière de protection phytosanitaires.

En matière d'olive de table la production est irrégulière et se caractérise plutôt par une situation de stagnation. L'exécution, du programme de développement de la culture de l'olive de table qui a été mis depuis 1973, se fait d'une manière très lente et partielle. En outre l'irrigation d'appoint ne touche qu'une partie assez faible des oliveraies à table.

.../...

Evolution de la Production d'Olives de Table
(en 1000 T)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Production	10	12	15	13	13

II.- La Transformation des Olives

La quasi-totalité des olives produites est destinée à la trituration. Un tonnage relativement faible est prélevé sur la récolte pour la confection d'olives de table. Compte tenu de la variabilité du niveau de production des olives à huile, les années de bonne production entraînent souvent des problèmes de stockage des olives avant trituration.

La trituration des olives est assurée par un peu plus de 1170 huileries dont la capacité de trituration théorique de 11600 T d'olives par 24 heures est largement suffisante pour traiter la totalité de la récolte. A part les huileries à traction animale dont l'impact est jugé négligeable, les huileries existantes se classent en trois catégories :

- Huileries à système classique (76% du total)
- Huileries en système super-presse (22% du total)
- Huileries en système continu (2% du total)

La répartition régionale de la capacité de trituration des olives montre la prédominance de la région du Sud avec 42% de la capacité totale, suivies du centre avec 36% et du Nord avec 22%. En cas de bonne production d'olives, cette répartition donne lieu à des transferts entre les trois régions ce qui entraîne des coûts de transport plus élevés à supporter par le producteur.

Du point de vue trituration des olives par catégorie d'huilerie on constate que près des 2/3 de la production sont triturés par

.../...

le système classique. La majorité des huileries appliquant ce système sont vieilles entraînant ainsi des pertes sur les plans quantitatif et qualitatif.

En ce qui concerne les sous-produits de l'extraction de l'huile de l'olive (grignons d'olives et margines) leur valorisation fait encore défaut. Si les grignons d'olives, utilisés actuellement en grande partie comme combustible, se trouvent à ^{un} stade expérimental relativement avancé en vue de leur incorporation dans l'alimentation du bétail, les margines quant à elles demeurant déversées dans les égouts.

III.- Commercialisation des Huiles .

Comme il a été signalé auparavant, l'Office National d'Huiles qui monopolise l'écoulement des huiles, arrive à une collecte annuelle moyenne de 64% de la production totale avec de fortes fluctuations d'une année à l'autre (42% en 1983 et 75% en 1984). Les huiles constituées par l'autoconsommation et l'écoulement sur le marché parallèle et qui étaient situées avant 1980 à 20.000 T/an, ont vu leur niveau s'accroître durant les 4 premières années du VIème Plan passant ainsi de 24.000 T en 1982 à 48.500 en 1985.

1. Les Exportations

Depuis des années et jusqu'en 1982 la part des exportations d'huile d'olive représentait plus que la moitié des exportations agricoles totales. A partir du 1982, cette part a diminué (30% en 1983 et 40% en 1984) par suite de la régression relative des exportations d'huile et l'augmentation remarquable de la part des exportations des produits de mer.

1.1. Evolution des exportations :

Après la campagne oleicole 1978-79 les exportations d'huile d'olives ont relativement diminué. Durant la période 1982- 84, les exportations annuelles moyennes se situent à 57.000 T d'huile environ contre une moyenne annuelle de 64 000 T pour le Vème Plan.

.../...

Evolution des Exportations d'Huile

<u>Années</u>	<u>Moyenne</u> <u>Vène Plan</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>Moyenne 82-84</u>
Production(10 ³ T)	104	80	55	150	95
Exportation(10 ³ T)	64	58,5	36,5	76	57
Valeur des Exportations(MD)	36	56,6	26,3	57,4	46,8
Exportation/Production(%)	61	73	66	60	60

En dépit de la diminution relative de la production ..' d'huile d'olive, la baisse des exportations n'est pas strictement liée à l'évolution de la production étant donné que si l'on examine les exportations par campagne oleicole, on constate l'existence de stocks à la fin de chaque campagne. Cette situation est plutôt liée aux mesures prises par la C.E.E entraînant des difficultés d'exportations des huiles Tunisiennes.

1.2 Destination des ExportationsEvolution des Exportations Vers les Principaux
Pays Importateurs (en Pourcentage).

<u>Années</u>	<u>Moyenne</u> <u>78 - 81</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>Moyenne</u> <u>1982-84</u>
<u>C.E.E(Total)</u>	79	48	86,5	75,2	68
dont					
-Italie	66	34	65,1	61,2	52,6
-France	13	14	21,4	14	15,4
<u>Pays Arabes</u>	16	37,5	8,8	19,9	23,6
dont					
-Lybie	13	32,5	8,7	16,7	20,5
<u>U.R.S.S.</u>	2,4	2,5	-	1,3	1,5
<u>U.S.A.</u>	1,7	2,5	3,3	2	2,6
<u>Autres</u>	0,9	9	1,4	1,6	4,3
<u>Total</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>

.../...

Malgré la diminution de la part de la C.E.E. dans les exportations tunisiennes d'huile (68% en moyenne entre 1982 et 84 contre 79% en moyenne entre 1978 et 81), nos exportations d'huile demeurent fortement dépendantes vis à vis du marché de la C.E.E. C'est l'Italie et la France qui importent la plus grande part des exportations d'huile avec une prédominance assez nette de l'Italie. Au niveau des pays arabes importateurs d'huiles tunisiennes c'est la Lybie qui importe la majeure partie. Après les pays arabes viennent l'U.R.S.S. et les U.S.A qui importent chacun entre 1 et 3% des exportations totales. Les autres pays (Yougoslavie, tchécoslovaque, Malte, Espagne....) importent des quantités relativement négligeables. En conséquence, on conclut que les destinations de nos exportations sont toujours concentrées vers quelques pays traditionnels : l'Italie en priorité, la France, la Lybie et enfin l'U.R.S.S. et les U.S.A.

1.3 . Qualité des Huiles Exportées

La qualité de l'huile est fortement liée au degré d'acidité. La Tunisie exporte sept qualités d'huile classées par degré d'acidité en Super, Extra, fine, bouchable, lanpante, raffinée et Pure du type Riviera ou autres. Les trois premiers types d'huiles sont des huiles de qualité avec une acidité allant jusqu'à 1,2. L'huile bouchable est de moindre qualité avec une acidité de 1,6 à 3. L'huile lanpante est de mauvaise qualité. Elle est non comestible et doit être raffinée. L'huile raffinée est une huile lanpante après raffinage. Les huiles pures sont des huiles obtenues par coupage d'huile d'olive raffinée avec huile d'olive vierge comestible.

Evolution des Exportations par Type d'Huile (en Tonnes)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>Moyenne</u>	
				<u>82-84</u>	<u>en %</u>
Super	94,2	52	440	195,4	0,3
Extra	2506	605,2	415,6	1175,6	2,1
Fine	34,6	32,6	2462,7	843,3	1,5
Bouchable	2171	45063	194	220,4	4
Lanpante	17645	20893	45030,4	27331,6	48,8
Raffinée	33821	104636	14567,8	19617,6	34,5
Pure (Riviera)	150,7	-	7099,7	2416,6	4,3
Autres Pures	2043	16	5667,3	2575,4	4,5
<u>Total/:</u>	<u>58465,5</u>	<u>36495</u>	<u>7577,5</u>	<u>56979,3</u>	<u>100</u>

.../...

Jusqu'à l'année 1980, les huiles de qualité (Super, Extra, et Fine) représentent plus que le tiers dans les exportations alors que durant la période 1982 - 84, leur part n'est que de 4% en moyenne. Cette régression de la part des huiles de qualité a été faite au profit des huiles raffinées qui ont vu leur part énormément augmenter. Les huiles lampantes représentent toujours près de la moitié des exportations. Ainsi il en découle que la qualité des huiles exportées s'est dégradée. Cette situation est essentiellement imputable aux mauvaises conditions de cueillette et de trituration des olives. Pour les huiles lampantes, la dépendance est totale à l'égard de l'Italie qui assure le raffinage et les reexportent.

2. Les Prix

2.1. Les Prix à la Production

Afin de tenir compte des augmentations des coûts de production, l'Etat intervient dans la fixation des prix à la production des huiles. Chaque année une fourchette sur les avances de prix est fixée selon la qualité de l'huile. Ensuite et après commercialisation des huiles par l'O.N.H., les agriculteurs reçoivent des ristournes. Cette politique des prix vise l'encouragement de la production et l'amélioration des revenus des oléiculteurs. L'évolution des avances moyennes et des ristournes s'établit comme suit : (en millimes par Kg d'Huile).

<u>Campagne</u>	<u>Avance Moyenne</u> <u>Pondérée</u>	<u>Ristourne</u> <u>Moyenne</u>
1980/81	505	95
1981/82	544	160
1982/83	644	160
1983/84	737	70
1984/85	776	-

2.2. Les prix de l'Exportation

Certes la baisse des quantités exportées a affecté la valeur des exportations durant les dernières années mais si l'on connaît que les exportations sont exprimées aux prix courants et que le coût de la vie a augmenté ces dernières années on pourrait s'interroger sur l'évolution des prix à l'exportation des Huiles.

.../...

Evolution des Exportations en Valeur
(Quantité en Tonnes, Valeur en 1000 dinars)

<u>Années</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
<u>Quantités Exportées</u>	67944	58465	36495	75977
<u>Valeur</u>				
dont	50104	56653	26326	57390
- Huile lanpante	2134	11734	13686	29000
- Huile raffinée	22660	38307	3998	13315

Il ressort de ce tableau que les deux types d'huile (Lanpante et raffinée) sont les principales sources de devises. L'évolution de leurs prix unitaires se présente comme suit (en dinars/ Tonne).

<u>Années</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Huile Lanpante	618	665	657	644
Huile raffinée	862	1133	860	914

Il s'avère que si pour les huiles raffinées l'évolution des prix unitaires est irrégulière, pour les huiles lanpantes, les prix unitaires ont depuis 1982 tendance à la baisse passant de 665 D/Ten 1982 à 644 D/Ten 1984. La dépendance totale des exportations des huiles lanpantes vis à vis de l'Italie s'est traduite par une évolution défavorable des prix à l'exportation de ce produit. Cette évolution des prix à l'exportation est de nature à affecter la valeur des exportations des huiles.

3. Les importations d'huile de Soja

Les huiles de soja sont importées pour permettre à la population Tunisienn d'acheter des huiles à des prix abordables et accroître ainsi les exportations en huile d'olive. Cette politique s'est traduite par une intervention plus prononcée de l'Etat pour subventionner les huiles de Soja et la consommation intérieure a vu son niveau constamment s'accroître. Les quantités importées en huile de Soja ont augmenté en passant de 64 000 T en 1981 à 86.000 T en 1984. Exprimées en valeur ces exportations pesent de plus en plus lourd sur la balance commerciale.

.../...

Evolution des Importations d'Huile de Soja
(Quantité en T, Valeur en 1000 D)

	1981		1982		1983		1984	
	Quantité	Valeur	Q	V	Q	V	Q	V
Huile de Soja brute	64263	17555	49684	13849	79554,5	24675	83157	38263
Huile de Soja épurée	267	135	35,3	17,5	8552	3503	3290	1802
<u>Total /:</u>	64530	17690	49719,3	13866,5	88106,5	28178	86447	40065

Pour ce qui est prix à l'importation des huiles de Soja brute et contrairement aux prix à l'exportation des huiles lampantes, ils ont constamment augmenté ce qui explique en grande partie l'augmentation de la valeur des importations des huiles de Soja. Les prix unitaires des Huiles de Soja brute ont évolué de la manière suivante (D/T):

<u>Années</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Prix unitaires	273	278	310	460

IV. Analyse des Contraintes

L'analyse de la situation du secteur oléicole durant la première moitié de la décennie en cours montre une régression de la production moyenne d'huile d'olive par rapport à la décennie écoulée (1971/1980).

En effet, la production moyenne d'huile enregistrée durant les 4 dernières campagnes (81.82 à 84.85) n'est que de 98.000 Tonnes environ contre 120.000 Tonnes pour la décennie de référence (1971/1980) soit une baisse de 18 %.

Cette diminution, ne peut être attribuée au seul phénomène de l'alternance et aux aléas du climat.

En effet, à l'exception de certaines actions telles que la protection phytosanitaire de l'olivier, les industries oléicoles et le démarrage de certains programmes de recherche, aucune action concrète d'envergure n'est entreprise à ce jour pour améliorer la situation du secteur.

La production moyenne d'olives par hectare productif en est la meilleure preuve. Cette production a en effet enregistré une baisse de 15% passant de 570 Kg en 1971/80 à 482 Kg seulement durant le VIème Plan.

.../...

Ainsi, si les conditions climatiques influent énormément sur le niveau de la production et sont à l'origine des variations constatées d'une année à l'autre (55.000 T d'huile en 1982/83 et 150.000 T en 83/84) il n'en demeure pas moins que certaines contraintes d'ordre technique bien identifiées continuent à constituer le principal obstacle à toute amélioration de la production actuelle.

Ces contraintes sont les suivantes :

- un mauvais entretien des plantations,
- l'envahissement par le chiendent d'importantes superficies notamment dans les nouvelles zones oléicoles du Centre et du Sud (500.000 hectares environ) et sa réapparition dans les zones traditionnellement oléicoles.
- Le mauvais choix des sols pour de nombreuses plantations réalisées pendant les 20 dernières années antérieures au VIème Plan, ainsi que les conditions dans lesquelles elles sont installées.
- Un vieillissement accentué des plantations dans les anciennes régions oléicoles (13 % de l'oléaie).

- Un fort développement des parasites.

Cette situation semble être en grande partie la conséquence:

- du manque d'efforts de la part des producteurs,
- de la faiblesse d'aide technique et matérielle aux producteurs,
- de l'insuffisance de programmes concrets d'envergure tenant compte des conditions dans lesquelles se trouvent placés les producteurs.

L'objectif fixé au terme de la décennie (1982/1991) est de 150.000 Tonnes d'huile en moyenne soit l'équivalent de 130.000 Tonnes environ au terme du VIème Plan.

Cependant, il y a lieu de constater qu'au terme du VIème Plan et faute d'actions concrètes d'envergure, la production moyenne d'huile accuse déjà un déficit de 30.000 Tonnes d'huile environ.

Aussi, une intervention urgente et efficace auprès des oléiculteurs les incitant à entreprendre une "action intégrée" au niveau de leurs exploitations devient indispensable si l'on veut améliorer la situation du secteur et lui donner la place qu'il mérite.

Au niveau de la transformation certaines contraintes existent et l'on peut citer :

.../...

- Le vieillissement des équipements de certaines huileries, ce qui engendre un accroissement du coût de trituration et une dégradation de la qualité.

- Le prolongement de la durée de cueillette et le stockage des olives avant leur trituration se traduisent par une augmentation du taux d'acidité et par conséquent une détérioration de la qualité .

- Le fait que l'oleifacteur est payé sur la base des quantités d'olives triturées, il essaye de réduire au minimum le temps de broyage et de pression, ce qui engendre des pertes et affecte la qualité.

Enfin et au niveau de la commercialisation, le conditionnement actuel n'a pas la compétitivité de maintenir une part importante de la demande extérieure. En effet les exportations des huiles demeurent limitées aux marchés traditionnels, l'Italie, la France et la Lybie. Avec les mesures prises par la C.E.E nos exportations se heurtent à des difficultés et particulièrement en matière de prix. Au niveau des qualités d'huile exportées, la prédominance des huiles de mauvaise qualité (huiles lampantes) exportées exclusivement par l'Italie s'est traduite par une baisse relative de la valeur des exportations. Enfin et en matière de consommation intérieure des huiles, il faudrait signaler qu'en raison des augmentations successives des prix à la consommation des huiles d'olives, l'écart entre ces prix et les prix à la consommation des huiles de mélange devient de plus en plus élevé, ce qui a accentué les importations des huiles de Soja et a créé des difficultés de coulement normal de l'huile d'olive sur le marché national.

./.

LES AGRUMES

A. SUPERFIE ET PRODUCTION

1. SITUATION ACTUELLE DES PLANTATIONS D'AGRUMES :

Les plantations d'agrumes convrent actuellement une superficie d'environ 14.530 Ha concentrées essentiellement dans le gouvernorat de Nabeul et se répartissant comme suit :

<u>GOUVERNORATS</u>	<u>PLANTATIONS (Ha)</u>	<u>%</u>
NABEUL	11.000	75,7
BEN AROUS	850	5,8
BIZERTE	900	6,2
Béjà	200	1,4
AFENNA	800	5,5
JENDOUBA	250	1,7
KAIROUAN	200	1,4
AUTRES	330	2,3
<u>TOTAL</u>	<u>14.530</u>	<u>100</u>

Les plantations domaniales ne représentent que 7 % (1000 Ha environ chez l'O.T.D., et les U.C.P). L'effectif global est estimé à 3.500.000 pieds dont la répartition variétale se caractérise par la prédominance de l'Orange Maltaise et se présente ainsi :

- O. Maltaises : 48 %	Citranniers : 6 %
- Clémentiniers : 18 %	O. Valencia : 2,5 %
- O. Douces : 8 %	Variétés diverses 8 %
- Mandariniers : 6 %	Bigaradiers : 3,5 %

Les petites et moyennes exploitations (moins de 5 Ha) représentent plus de 60 % des surfaces et comptent environ 6.300 agriculteurs exploitant en moyenne 1,4 Ha. En ce qui concerne les âges environ 6 % des plantations ont moins que 10 ans (800 Ha) et on estime à 21 % (3000 Ha) celles âgées de plus de 40 ans. Il ya lieu de signaler toutefois que le vieillissement affecte davantage les plantations domaniales lesquelles comportent environ 40 % d'arbres âgés de plus de 40 ans. Les plantations de plus de 50 ans représentent environ 7 % (1000 Ha).

2. EVOLUTION DES SUPERFICIES :

Les prévisions du VIème Plan ont porté sur la création de 300 Ha de plantations nouvelles et le rajonissement et éclaircie de 2000 Ha. Compte tenu des réalisations enregistrées durant les quatre premières années du Plan, et des réalisations probables pour l'année 1986, la création de nouvelles plantations a touché près de 480 Ha dont 160 Ha de rajonissement. Il en découle que contrairement aux actions de rajonissement et d'éclaircie, les réalisations en matière de nouvelles plantations ont largement dépassé les prévisions. Les arrachages, quant à elles, ont porté sur 190 Ha localisés principalement dans les gouvernorats de l'Ariana et Nabeul.

Année	1982	1983	1984	1985	1986 (prévision)
Nouvelles plantations (Ha)	76	102	72	113	120
arrachages (Ha)	-	-	51	109	30

Les nouvelles plantations ont été réalisées à base des variétés Navels, Clémentiniers, Citronniers et Oranges Douces et comportent peu d'Oranges Maltaises qui ont vu en conséquence leur part dans le verger national regresser de 53 % en 1975 à 48 % en 1985.

Ainsi, et en tenant compte des réalisations de nouvelles plantations, d'arrachages, et de rajonissement effectuées durant la période du VIème Plan, l'évolution des superficies agrumicoles a enregistré un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 0,4 %.

L'évolution des superficies d'agrumes se présente de la manière suivante :

Année	1981	1982	1983	1984	1985	1986 (prévision)
Superficies (Ha)	14.330	14.406	14.508	14.529	14.533	14.623

3. EVOLUTION DE LA PRODUCTION

La production annuelle moyenne réalisée au cours du VIème Plan s'élève à près de 194.000 T d'oranges. Ce niveau de production demeure largement en deçà des prévisions du Plan (220.000T) et s'avère tout de même légèrement supérieur à la moyenne du Vème Plan (189.000 T).

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES RENDEMENTS

Années	1981	1982	1983	1984	1985	1986 (prévision)
Production (en 1000T)	220	165	138	220	196	250
Rendement moyen (T/Ha)	15,4	11,5	9,5	15,1	13,5	17,1
Rendement moyen (T/Ha la productif)	17,7	13,2	11	17,5	15,6	19,8

Il ressort du tableau ci-haut que la production d'agrumes a été sujette à de fortes fluctuations quantitatives et qualitatives dues essentiellement aux intempéries. Toutefois et depuis trois ans, elle a nettement progressé pour atteindre en 1985/86 le niveau sans précédent de 250.000 tonnes, soit l'équivalent d'un rendement moyen de 17 T/Ha, ou 20 T/Ha productif.

Cette performance de production a pu être atteinte grâce à l'arrivée des Eaux du Nord en Mai 1984 conjuguée à une pluviométrie favorable au cours des deux dernières campagnes, ainsi qu'à une amélioration de l'intensification culturale (traitements fertilisation, taille, rationalisation de l'irrigation).

La répartition régionale de la production (voir annexe), montre que près de 80 % provient de la région du cap-bon suivie de la région du Grand-Tunis avec 12 % . Du point de vue répartition variétable, les oranges maltaises représentent plus de 60 % de la production totale (voir annexe).

4. ACTIONS D'INTENSIFICATION CULTURALE :

Durant la période de VIème Plan, les principales actions d'intensification culturale effectuées en faveur du secteur agrumicoles ont trait aux traitements phytosanitaires à l'irrigation, à la taille et à l'utilisation des fertilisants..

en

Ainsi et /matière de traitements phytosanitaires, la cératite a fait l'objet de 3 à 4 traitements annuels généralisés et gratuits aussi bien par voie aérienne que terrestre. Les cochenilles et la fumagine ont été traitées par voie terrestre (au rythme de 1000 Ha/an en moyenne) au niveau de la plupart des foyers. Les infestations annuelles et localisées de Pucerons ont pu aussi dans l'ensemble être maîtrisées grâce au traitement de 500 à 1000 Ha/an. D'autres interventions plus limitées (et parfois à caractère démonstratif ou expérimental) ont aussi été réalisées. Il s'agit notamment de Pulvérisations d'acide gibberellique pour améliorer la nouaison du clémentinier (200 à 300 Ha/an), de corrections de carences minérales en Zinc et Manganèse (300 Ha/an), de diagnostic foliaire ainsi que d'essai de desherbage chimique, de traitements contre la gommose et le mal secco et d'utilisation de régulateurs de croissance pour l'étalement de la récolte.

Toutefois si certains objectifs assignés par le 6° plan ont pu être atteints, voire dépassés d'autres n'ont pu être réalisés complètement.

C'est ainsi, et comme il été souligné auparavant, que l'opération de rajeunissement et éclaircie n'a touché que 50 Ha (au lieu des 2.000 Ha prévues). De même, l'équipement des vergers d'agrumes avec le système d'irrigation par goutte à goutte n'a été réalisé qu'à hauteur de 1400 Ha (au lieu de 6000 Ha). La formation de tailleurs d'agrumes a permis de délivrer 349 diplômes (au lieu de 500 à 600).

L'Utilisation des engrais pour valoriser l'eau d'irrigation demeure encore insuffisante surtout en ce qui concerne la fumure organique et la potasse puisque l'on rencontre, encore, d'après les analyses foliaires effectuées, environ 65 % des vergers enquêtés carencés en Potasse et 80 % en Oligo-éléments (Zinc et Manganèse).

5. ENCADREMENT ET VULGARISATION :

Au niveau de l'encadrement rapproché des producteurs et de la vulgarisation, ils ont été assurés essentiellement par le GIAF avec l'assistance et la participation des services concernés du Ministère de l'Agriculture (D.P.V - I.N.R.A.T. - D.E.R.V.) et de l'OMVPINA. La création de deux laboratoires d'Analyses Agronomiques à Beni Khalled a enfin contribué à l'amélioration de l'outil de vulgarisation.

B. COMMERCIALIZATION :

1°/ L'ECOLEMENT INTERIEURE :

Les circuits de distribution sont dominés aussi bien au marché intérieur qu'à l'exportation par les "KHADDARS". Les apports des marchés de gros chefs-lieux des gouvernorats représentent en moyenne près du tiers de la production totale entre 1981 et 1984. Au cours des quatre premières années du VI^{ème} Plan la consommation annuelle moyenne s'élève à 153.000 T, niveau comparable à celui du V^{ème} Plan. Il en résulte, entre les deux périodes, une baisse de la consommation annuelle moyenne par tête passant aussi de 24 Kg à 22 Kg. Cette situation est liée en grande partie à la diminution des niveaux de production pour les années 1982 et 1983, suite aux aléas climatiques qui ont sévi au cours de ces deux années (insuffisance de pluie, sirocco

Concernant la transformation industrielle elle a été marginale, ne dépassant guère 1 % de la production car les unités de transformation existantes n'ont pas une capacité suffisante pour absorber les quantités de fruits affectés par les intempéries et évaluées en saison normale à 10 % de la production.

2°/ LES EXPORTATIONS :

Les Agrumes destinés à l'exportation sont conditionnés par des stations spécialisées en caisses de bois ou de carton selon les normes exigées par le marché international. La capacité de conditionnement installée est actuellement de 200.000 Tonnes et se trouve nettement sous employée.

Les produits destinés au marché local ne sont pas soumis à aucune normalisation. Par ailleurs, le respect des normes de qualité est rendu difficile à cause de la pratique fréquente de la cueillette à la tâche par des ouvriers non qualifiés et dépourvus du matériel de récolte adéquat.

En matière de tonnage exporté, le niveau moyen qui était de 35.000 T/an au cours du V^{ème} Plan est descendu à 27.000 T/an au cours des quatre premières années du VI^{ème} Plan. La diminution de la production et le petit calibre des oranges sont la principale cause de la baisse des exportations. Toutefois on assiste depuis 1984 à une reprise des exportations d'oranges si bien que les prévisions pour la campagne 84/85 ont pu être réalisées grâce à l'exportation de 41.000 T.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'AGRUMES EN 1000 T

Années	Moyenne Veme Plan	1982	1983	1984	1985
PRODUCTION (P)	189	165	138	220	196
EXPORTATIONS (E)	35	18	15	32	41
E/P en %	18,5	11	11	14,5	21

Au niveau des variétés, c'est l'orange maltaise qui alimente presque exclusivement l'exportation. Les autres variétés ne sont plus guère exportées depuis quelques années en raison de la forte demande intérieure.

En matière de débouchés extérieurs, la France demeure notre principal client ayant absorbé en moyenne 93 % de nos exportations et ce, en raison du niveau relativement élevé des prix obtenus sur ce marché, de sa proximité et de l'existence de lignes régulières de transport vers cette destination.

Néanmoins depuis deux ans et grâce aux encouragements de l'Etat qui accorde une subvention au transport pour l'exportation en dehors des marchés traditionnels, des pénétrations ont été réalisées surtout au niveau des marchés libres Allemand, Anglais, Hollandais et Saoudien.

LES PRIX :

PRIX INTERIEURS :

Les prix de gros des agrumes^{obeissent} en général à la loi de l'offre et de la demande avec néanmoins de plafonnement variable selon les variétés et la période de l'année. Les frais de commercialisation aux marchés de gros sont excessifs et s'élèvent à 18 % du prix.

Concernant l'évolution des prix intérieurs et si l'on se réfère aux prix de gros en 1981 et 1984, années ayant une production comparable on constate la progression suivante :

- Oranges Maltaises : + 50 %
- Oranges Douces : + 27,6 %
- Oranges Navels : + 34,5 %
- Mandarines : + 22,8 %
- Clémentines : + 13,2 %
- Citrons : - 30,1 %
- Autres agrumes : + 23,8 %

Prix à l'exportation :

En général la vente des agrumes exportés est faite à la commission et les prix subissent des fluctuations imposées par la loi de l'offre et de la demande. Toutefois, les ventes sont fermes sur les marchés Yougoslave et Saoudien.

Les prix obtenus sur le marché français ont toujours été les meilleurs. C'est ainsi qu'au cours de la campagne 1984/85, caractérisée pourtant par une demande active due au gel en Espagne, les prix FOB réalisés ont été de 426 millimes/kg sur la France et 255 millimes seulement sur les autres marchés, bien que les quantités expédiées vers ceux-ci aient été relativement modestes.

Si l'on prend comme référence le marché Français, les prix nets réalisés ont nettement évolué de 242D/Tonne en 1981 à 426 D/Tonne en 1985 soit une augmentation de 76 %. Toutefois ces prix subissent de fortes variations d'une année à l'autre en fonction de l'offre globale en Agrumes en provenance de tous les pays exportateurs. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1984 caractérisée par une offre pléthorique notre prix net sur le marché Français a été seulement de 235 D/Tonne, comparable à celui de 1981. Alors que les prix de vente accusent des variations tantôt à la hausse et tantôt à la baisse, les frais d'approche ont enregistré un accroissement continu passant de 135 dinars/tonne en 1980/81 à 197 D/Tonne en 1984/85 soit une augmentation de 46 %, qui a affecté l'ensemble des postes de dépenses.

C. ANALYSE DES CONTRAINTES :

1. Au niveau du rajeunissement :

- Attachement des vieux agriculteurs à leurs vieux arbres et indifférence des héritiers quant à la nécessité du rajeunissement
- Espoir de reprise de la production des arbres âgés après l'arrivée des Eaux du Nord.

B. Au niveau de la Plantation :

- Manque de terres plantables en agrumes dans les zones favorables (déficit hydrique et concurrence de l'urbanisme) notamment au Cap-Bon
- Concurrence du maraichage ou de certaines autres espèces fruitières (à pépins notamment) jugées plus rémunératrices que les agrumes.

- Désaffectation des planteurs à l'égard de la Maltaise au profit d'autres variétés d'agrumes actuellement mieux rémunérées par le marché local. (Navels - Clémentines - Citrons - O.Douces...).
- Inexistence d'une station nationale d'indexage des maltaises à virus et d'épuration sanitaire des variétés à multiplier.

2. Au niveau de la Production :

- Prix élevés de la Potasse et de la fumure organiques entraînant une insuffisance de fertilisation.
- Manque de tailleurs d'agrumes qualifiés (salaires élevés) et insuffisance des crédits alloués à leur formation
- Gaspillage des Eaux du Nord en raison du système d'irrigation par cuvette
- Réalisation partielle du programme d'équipement goutte à goutte en raison de la non adaptation du réseau Masri et Bezirk aux besoins de cette technique, des charges élevées d'investissement et de fonctionnement comparées au prix relativement modique de l'eau de barrage
- Persistance du déficit en eau dans les régions non encore desservies par les Eaux du Nord, les forages profonds ou les eaux des stations d'épuration
- Problèmes de drainage dans certaines régions inondables (La Soukra notamment)
- Augmentation des charges d'exploitation et manque de moyens financiers chez les petits et moyens exploitants pour faire face aux dépenses de la campagne
- Insuffisance d'équipements de traitement chez les producteurs privés et les coopératives de services.

3. Au niveau de la commercialisation intérieure

- Les charges de commercialisation au marché de gros sont élevées
- Pratique presque généralisée du fardage par les détaillants en raison de l'absence de normalisation

- Inexistence d'entrepôt frigorifique au marché de gros pour le stockage des fruits et légumes

4. Au niveau de l'Exportation :

- Forte concurrence du marché intérieur pour les variétés autres que la maltaise, totalement consommées localement à des prix relativement élevés
- Abondance de l'offre d'agrumes sur le marché international et faiblesse consécutive des cours, notamment sur les nouveaux marchés
- Frais d'approche de plus en plus élevés
- Hausses artificielles des prix intérieurs suites aux rétentions par les khaddars
- Augmentation des écarts de tri en raison d'un manque de soins lors de la cueillette
- Insuffisance des capacités de transport réfrigéré et par remorques
- Absence d'un centre de recherche pour le conditionnement et l'emballage des fruits et légumes.

LA VIGNE

I. Superficie et Production

La superficie actuelle du vignoble se situerait à près de 31.200 ha en 1986 dont 23.200 ha de vigne de cuve et 7.000 ha de vigne de table. Les vieilles plantations (âge supérieur à 30 ans) représentent près du tiers de la superficie et sont en majorité des plantations de vigne de cuve.

1. Evolution des Nouvelles Plantations

Sur le plan global, les réalisations du VIème plan en matière de nouvelles plantations ont porté sur 6580 ha, niveau légèrement inférieur aux prévisions du plan (7000 ha). Ces nouvelles plantations ont été essentiellement effectuées par le secteur privé (69% contre 31% pour le secteur organisé)... Les superficies plantées en irrigué ont touché près de 2600 ha et intéressent uniquement les vignes de table et à sécher. Toutefois il est à signaler que les nouvelles plantations proviennent en grande partie des replantations grâce à l'opération de reconversion.

Evolution des Nouvelles Plantations par espèce et en ha

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (Prévision)
Vigne de table	548	501	470	795	1015
Vigne de Cuve	669	742	519	398	320
Vigne à sécher	150	154	127	107	65
<u>Total</u>	<u>1367</u>	<u>1397</u>	<u>1116</u>	<u>1300</u>	<u>1400</u>

Si pour la vigne de cuve la superficie globale a enregistré une augmentation durant les deux premières années du Plan, puis une diminution au cours des années suivantes, la vigne de table a enregistré une croissance continue de sa superficie par suite de l'entrée en fonctionnement des réseaux d'irrigation dans les périmètres viticoles à partir des eaux prélevées du Canal Meljerda -Cap-Bon. Cette superficie atteindrait 7040 ha en 1986 contre 6140 ha en 1981.

.../...

Pour les raisins à secher, un effort a été entrepris dans ce domaine se traduisant par une extension des superficies d'environ 650 ha durant le VIème Plan. Cette extension est justifiée par l'utilisation soit à l'état frais par l'agrandissement des baies à l'aide de l'emploi des gibberellines, soit à l'état sec grâce aux moyens de vulgarisation des techniques de séchage mis en oeuvre.

2. Les Arrachages

L'opération d'arrachage effectuée durant le VI Plan a porté sur une superficie globale de 9880 ha soit 28,6% du vignoble. Cette situation a réduit considérablement la superficie du vignoble de cuve qui est passée de 28 000 Ha en 1981 à 23 200 Ha en 1986 y compris les parcelles de vignes plantées et déclassées dans le secteur organisé. Ainsi les prévisions du plan en matière d'arrachage ont été réalisées, puisqu'on prévoit 2000ha par an .

3. Rajeunissement et reconversion

La technique de la taille de rajeunissement se poursuit annuellement sur le vignoble de cuve en vue de pouvoir limiter les arrachages durant 3 ou 4 ans et d'améliorer de façon sensible le niveau de production du vignoble existant. Cette opération de rajeunissement a touché près de 4 000 ha soit le niveau prévu par le Plan.

En matière de reconversion, elle a intéressé les vignes de cuve et de table. Pour les nouvelles plantations de vigne de cuve, elles sont uniquement constituées par la reconversion d'une partie des superficies occupées par de vieilles plantations en cette espèce. Cependant pour les vignes de table la réalisation de nouvelles plantations provient en grande partie de la reconversion et d'une légère extension des superficies

.../...

Evolution de la reconversion en vigne de cuve
et de table (Ha)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Vigne de cuve	670	742	519	399	320
% des nouvelles plantations	100	100	100	100	100
Vigne de table	450	450	450	450	458
% des nouvelles plantations	82	90	96	57	45

4. Evolution de la production viti-vinicole

Compte tenu des réalisations probables pour l'année 1986, la production annuelle moyenne du VI^e Plan du raisins de cuve se situe à 72 000 T contre 77 000 T en moyenne durant le V^e Plan. Ce niveau s'avère **largement** inférieur à la moyenne prévue par le VI^e Plan (102 000 DT), par suite de la décroissance observée au niveau des superficies, du vieillissement du vignoble et du manque d'entretien des plantations. Pour les raisins de table et à secher, la production est en croissance continue en raison de l'accroissement des superficies réservées à ces espèces, du changement du mode de conduite du gobelet au palissé (500 ha environ), de l'amélioration des techniques culturales par des apports d'engrais azotés plus importants et enfin les prix élevés des raisins de table sur le marché de détail incitant les agriculteurs à mieux s'orienter vers cette espèce.

Evolution de la production par espèce
(en 1 000 T)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1984</u>	<u>1986</u>
Raisin de table	28	35	45	50	52
Raisin à secher	0,25	0,30	0,32	0,35	0,40
Raisin de cuve	62	70	82	70	78
Vins (en hls)	513 000	575 500	680 000	580 000	650 000

.../...

Concernant la production de vin, la moyenne annuelle de VIème Plan se situe à 600.000 hls contre 638.000 hls réalisés par le VIème Plan. La répartition régionale de la production de vin (voir annexe) montre que la majorité est localisée dans le gouvernorat de Nabeul qui se classe en tête avec 70% environ, suivi du gouvernorat de Bizerte avec 13% environ.

Du point de vue répartition sectorielle (voir annexe), il est à noter que plus de 55% de la production provient du secteur coopératif suivi du secteur de l'O.T.D. avec 28%.

Sur le plan rendement, on constate que la moyenne réalisée actuellement dans le vignoble de cuve s'élève à 25 hls/ha. Ce rendement demeure assez faible et il ya lieu d'intensifier la culture par des actions de promotion permettant d'atteindre le niveau de 40 hls de vins par hectare.

II/ - La Commercialisation

1. L'écoulement en Frais

Les prix des raisins de table sur les marchés de gros, ont subi une hausse de l'ordre de 75% par rapport à l'année 1981. Ceci a incité les viticulteurs à réaliser davantage de superficie pour cette spéculation et mieux l'entretenir, ce qui s'est traduit par l'abondance de la production commercialisée dépassant actuellement de 28% le niveau de la campagne 1981 / 1982.

2. La Commercialisation des Vins

21. La Transformation

En matière de transformation, le secteur a souffert au cours du VIème Plan de l'insuffisance de la production vinicole qui a engendré une sous-utilisation de la capacité de transformation des caves, estimée de l'ordre de 1.176.000 hls et n'est exploitée qu'à concurrence de 48%. Cette situation a amplement contribué à l'augmentation des frais de vinification qui sont passés de 1^D,000/hl en 1980 à 2^D,000/hl en 1985.

.../...

2.2 La Commercialisation sur le Marché Local

Malgré les augmentations de prix des vins écoulés sur le marché local, la consommation intérieure a tendance à la hausse. Elle est passée de 199.000 hls en 1981 à 250.000 hls en 1985 soit une augmentation de 26%. Pour la période du VIème Plan, les quantités de vins écoulées sur le marché intérieur représentent près de 40% de la quantité produite.

2.3. Les Exportations

La regression continue de la production nationale de vins, ajoutée aux mesures protectionnistes pratiquées par la C.E.E. ont severement affecté les exportations de vins tunisiens à destination des pays d'Europe. Ainsi et si les prévisions du VIème Plan tablent sur une exportation annuelle moyenne de 550.000 hls, au cours de la période 1982-1985, les exportations annuelles moyennes ont été de 307.000 hls contre 636.000 hls en moyenne pour la période 1972-1981.

<u>Périodes</u>	<u>1962/71</u>	<u>1972/81</u>	<u>1982/85</u>
Production annuelle moyenne (10 ³ hls)	1300	824	587
Exportation annuelle moyenne (10 ³ hls)	996	636	307
Rapport Exportation-Production (%)	78	77	52

Il ressort du tableau ci haut, que non seulement les quantités exportées ont considérablement diminué, mais également leur part dans la production nationale a tendance à la baisse et plus particulièrement au cours de la période 82-85. Cette situation est imputable à la politique protectionniste suivie par la C.E.E. à l'égard des exportations tunisiennes de vins. L'élargissement des écarts entre les prix de référence et les prix intérieurs communautaires, la subvention accordée par la C.E.E. pour ses exportations de vins sont de nature à engendrer des difficultés réelles aux exportations tunisiennes de vins.

.../...

Analyse des Contraintes

La plupart des jeunes plantations réalisées dans le secteur organisé n'a pas bénéficié d'un entretien adéquat dû notamment au fort pourcentage de manquants et au manque de soins apportés à la vigne d'où un déclassement total de certaines parcelles.

-Le Manque de moyens financiers chez les petits et moyens agriculteurs non éligibles aux crédits F.O.S.D.A. (65% des exploitants) pour la réalisation du système de palissage.

-La ~~diminution~~ décroissance des superficies de vigne de cuve par suite du déséquilibre entre les arrachages et les nouvelles plantations.

-Le vieillissement des équipements et matériel de vinification.

- la politique de la C.E.E à l'encontre de nos exportations de vins et l'élargissement de cette communauté aux pays du donze demeurent la principale contrainte à l'exportation.

-L'insuffisance de conditionnement et d'emballage pour les vins destinés à l'exportation.

.../...

Le Palmier Dattier

I. Superficie et Production

La palmeraie Tunisienne couvre actuellement un superficie de près de 20.240 ha contre 18.000 ha en 1980. Elle existe dans plusieurs gouvernorats du sud tunisien, mais c'est dans les gouvernorats de Tozeur et celui de Kébili que cet arbre constitue une spéculation économiquement rentable. Près du tiers des plantations est trop vieux et peu productif .

1/ Réalisations de nouvelles plantations

Durant les quatre premières années du VIème Plan, les réalisations de nouvelles plantations ont porté sur 2184 ha totalement en irrigué et intéressant la variété Deglet Nour. Près de la moitié des plantations a été effectuée sur le programme de la banque mondiale, le reste a été réalisé par les privés sur d'autres programmes. Les arrachages ont touché les oasis traditionnelles sur des variétés communes et sont plutôt des opérations d'éclaircie.

Cette opération d'arrachage a été très timide puisque sur une prévision de 1 million de pieds à arracher durant le VIème Plan, les réalisations n'ont porté que sur 81.000 Pieds au cours des quatre premières années du Plan.

Evolution des Nouvelles Plantations en ha

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (prévu)	<u>Total</u>
Superficie	476	432,5	690,5	565	800	2764

Compte tenu des prévisions pour 1986, le taux de réalisation des prévisions du VIè Plan (3000 ha) serait de l'ordre 93%.

.../...

2°/ Evolution de la Production

Compte tenu des réalisations probables pour l'année 1986 (60.000 T de dattes), la production annuelle moyenne se situe à 54.000 T de dattes, niveau légèrement supérieur à la moyenne du Vème Plan (52.000 T) et demeure en deça des prévisions du VIème Plan (60.000 T en moyenne).

Evolution de la Production de DattesPar Variété en Tonnes

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (Prévision)
Variété Deglet Nour	20	34,5	25	36	38
Variétés Communes	25	25,5	21	24	22
<u>Total</u>	<u>45</u>	<u>60</u>	<u>46</u>	<u>60</u>	<u>60</u>

Toutefois, il est à noter que si la production annuelle moyenne du VIème Plan a légèrement dépassé la moyenne du Vème Plan, la part de la variété Deglet Nour qui est la plus appréciée notamment sur le marché international a connu une augmentation non négligeable par rapport à la production totale des dattes (57% en moyenne durant le VIè Plan contre 43% seulement durant la période du Vème Plan). Ce phénomène s'explique par la rentrée en production des nouvelles plantations effectuées durant les années 60 et 70 et l'orientation plus prononcée des agriculteurs vers la variété Deglet Nour en raison du profit qu'ils peuvent tirer de la production de cette variété.

Par ailleurs les dattes en Tunisie sont sujettes à des aléas climatiques qui font que la production accuse des chutes parfois considérables (30 à 35%). C'est essentiellement la pluie des mois d'Août et de Septembre qui peuvent causer des dégâts importants sur les récoltes de dattes.

..//..

3°/ La Protection des Régines

Afin d'atténuer les effets néfastes de la pluie qui peut survenir au début de l'automne, le VI^e Plan a prévu la protection des régines de dattes de la variété Deglet Nour. En effet les régines peuvent être couverts par du papier Craft ou par des films polyéthylène. Les films synthétiques présentent l'avantage d'être bon marché et facile à manipuler. Mais ils ont l'inconvénient d'augmenter l'ensoleillement, ce qui influe sur la couleur des fruits. Le polyéthylène étant imperméable risque aussi de diminuer l'aération. Le papier Craft crêpé présente l'avantage d'être opaque et moins imperméable mais son coût est plus cher et il est plus difficile à manipuler.

Les essais entrepris montrent qu'il est avantageux d'utiliser le papier Craft. La mise en place s'effectue vers la mi-Août en enveloppant le régine de façon à avoir la forme d'un cornet. Les bords du papier seront fixés par des agrafes ou simplement par des épines.

Quant aux réalisations du VI^e Plan, en matière de protection des régines, elles ont commencé timidement au début plan pour atteindre en 1985 un million de régines, niveau prévu pour l'année 1986. Cette opération est subventionnée à 30%, le reste sera remboursé par les agriculteurs après la commercialisation de la récolte. Les dégâts causés par les pluies sur les récoltes de 1982 et 1984; les encouragements fournis par le G.I.D. pour faciliter la réalisation de la protection des régines, ont conduit les agriculteurs à accorder davantage d'intérêt quant à la couverture des régines et plus particulièrement pour la récolte de 1985.

Evolution de Protection du nombre des régines

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
<u>Nombre des régines</u>					
- Prévu	500.000	600.000	750.000	800.000	1.000.000
- Réalisé	200.000	80.000	30.000	1.000.000	-
- Taux de réalisation (%)	40	13	4	125	-

III./ La Commercialisation :

1- Circuit Commercial :

La vente de dattes au niveau de la production se fait de deux manières : ventes sur pied ou vente au quintal. A ce stade, l'intermédiaire (appelé couramment le collecteur ou commissionnaire) joue un rôle de premier plan. Il est pratiquement le seul vis à vis du producteur. Celui-ci a toujours tendance à éviter de procéder lui-même à la cueillette de sa récolte.

La profession de collecteur de dattes n'est pas organisée; elle est régie par un ensemble de relations anciennes plus ou moins fragiles qui lient le collecteur à l'agriculteur, aux exportateurs et aux grossistes. Ces deux derniers interviennent rarement dans l'achat direct. L'intermédiaire peut dans certains cas se substituer au producteur et se présente sur le marché comme propriétaire de la marchandise sur pied.

L'analyse du système actuel de la collecte des dattes et les relations existantes entre les différents intervenants montre qu'en réalité plusieurs cas peuvent se présenter :

- Collecteurs travaillant pour le compte des exportateurs.
- Collecteurs travaillant pour les grossistes locaux.
- Collecteurs en même temps grossistes locaux.
- Collecteurs en même temps exportateurs.
- Sous-Colecteurs travaillant pour le compte d'autres collecteurs.
- Enfin Agriculteurs vendant directement leur production.

Nous avons signalé que l'agriculteur a toujours tendance à vendre sur pied, mais cette pratique ne lui est avantageuse que si la conjoncture commerciale est très favorable. Dans ce cas, l'acheteur, risant sur le profit avance des prix intéressants et la vente s'effectue à la satisfaction des deux parties. En réalité, cette situation ne peut se présenter qu'au moment où les dattes sont encore primeurs, vers le mois d'Octobre période durant laquelle la demande est importante. Elle ne peut donc concerner que les propriétés où les fruits y mûrissent assez-tôt (nouveaux périmètres, zones périphériques des anciennes Oases). Par contre, si l'agriculteur vend sur pied en pleine campagne, l'opération s'effectuerait à ses dépens.

.../...

2 - Vente sur le marché local :

70% des dattes produites en Tunisie sont commercialisées à l'intérieur du pays. Le marché de gros de Tunis absorbe à lui seul près du tiers. Le reste se vend à l'intérieur du Pays.

A Tunis, la vente au niveau du gros s'effectue généralement à la commission : les grossistes -commissionnaires vendent pour le compte du propriétaire de la marchandise et effectuent une retenue calculée en pourcentage sur le produit de la vente.

A l'intérieur, la commercialisation est régie différemment d'une région à l'autre selon les réglementations communales ou des conseils de Gouvernorats.

Le marché local des dattes n'est pas réglementé au point de vue normalisation à part toutefois la désinsectisation qui est exigé avant toute présentation du produit à la vente.

2.1. Les Prix de vente sur le marché local

Jusqu'à la campagne 1983/84, un prix plafond de vente sur le marché local est fixé par arrêté pour le Deglet-Nour. Ce prix est calculé en fonction du prix à la production majoré des frais d'approche. A partir de la campagne 1983/84, la vente au marché local est régie par l'arrêté du 28/06/57 qui fixe les marges de détail appliquées au fruits et légumes.

L'évolution du prix de vente sur le marché local est retracé dans le tableau suivant (en dinars par kilog.)

<u>Campagnes</u>	<u>1981/82</u>	<u>1982/83</u>	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>
Deglet Nour Branchés	0,610	0,720	Libre	Libre
Deglet Nour Marchand	0,500	0,600	" "	" "

2.2. Les prix à la production

Le prix minimum à la production est institué dans le but de protéger le producteur des spéculations éventuelles. Il est fixé au début de chaque campagne par un arrêté Ministériel.

.../...

Cette fixation est basée sur le coût de production, l'incidence sur le niveau des prix de cession au public sur le marché intérieur et enfin, en fonction de la conjoncture du marché extérieur. Pour cette raison, la décision à prendre est précédée d'une série de réunions avec l'ensemble des professionnels intéressés du secteur. Les différentes propositions sont transmises au Ministère de l'Economie Nationale qui prend la décision définitive. Mais ce prix minimum fixé n'intéresse que la variété Deglet-Nour. Le reste des variétés est libre à la vente au niveau de la production.

Evolution des prix planchers à la production

(en D/ Kg)

<u>Campagnes</u>	<u>1982/82</u>	<u>1982/83</u>	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>
Deglet Nour Branchés	0,435	0,580	0,650	0,750
Deglet Non Marchand	0,385	0,470	0,550	0,650

3 - Exportation des dattes

3.1. Conditionnement des dattes

Le conditionnement des dattes a évolué d'une manière considérable. Actuellement il existe 15 stations de conditionnement dont onze furent créés au cours des quatre premières années du VI^e Plan; ces stations permettent le traitement de 15.000 T de dattes. Elles sont dotées des équipements nécessaires pour produire toutes les catégories de dattes suivant les exigences du marché extérieur. Ces stations produisent les catégories suivantes :

- Dattes conditionnées
- Dattes branchées
- Dattes Standard
- Dattes marchand
- Dattes communes.

.../...

3.2. Evolution des Exportations de dattes

Depuis le début de la décennie en cours, les exportations de dattes ont tendance à la hausse en raison de l'augmentation de la production des dattes de la variété Deglet Nour. Toutefois le tonnage exporté demeure tributaire de la qualité des dattes produites. Les précipitations qui peuvent survenir au début de l'automne causent des dégâts importants sur les dattes et affectent ainsi la qualité. Ce phénomène a été observé pendant la campagne 84/85 et d'une manière plus accentuée la campagne 1982/1983. Ceci s'est traduit par une baisse relative des dattes exportées pour ces deux campagnes. Les prévisions du VIème Plan d'exportations de 20.000 Tonnes à l'horizon 1986 s'avèrent plus aisées par suite de l'évolution du conditionnement des dattes et de l'augmentation de la part de la variété Deglet Nour dans la production. Cependant les aléas climatiques pourraient entraver la réalisation du niveau d'exportation prévu. Par ailleurs les dattes exportées constituent un apport en devises important (15MD en 1983).

Evolution des Exportations de Dattes (en Tonnes)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u> (Prévision)
Production	45	60	46	60
Exportation	9.000	14.000	11.000	17.000
Part de l'exportation dans la production(en%)	20	23	30	28

3.3. Destination des Exportations

La France reste le plus gros importateur de dattes en Europe. C'est aussi un important exportateur. Durant les cinq dernières années elle a importé de 12.000 à 18.000 T par an dont 7.000 à 11.000 T en provenance de la Tunisie ce qui correspond au 3/4 environ de nos exportations.

Le marché Français est caractérisé par deux aspects essentiels qui expliquent son importance et dans une certaine mesure sont intéressants pour la Tunisie.

.../...

- L'existence à Marseille d'un certain nombre d'usines de conditionnement capables de ravitailler le reste des pays Européens en dattes conditionnées.

- Le goût du consommateur en France qui diffère nettement de celui des autres pays d'Europe. Il a en effet une nette préférence pour les dattes dites " naturelles " ce qui avantage le produit Tunisien qui se distingue par sa qualité lorsqu'il est présenté à l'état naturel.

La France reste donc le premier pays importateur de dattes Tunisiennes et la Tunisie son premier fournisseur. Malgré l'existence d'une possibilité de diversifier plus le marché, les exportateurs Tunisiens ont une nette préférence à vendre en France. Il est certain que la proximité de ce pays et l'abondance des moyens de transport entre Tunis et Marseille ont joué un rôle important mais il ya aussi le puissant réseau commercial des conditionneurs français implanté depuis très longtemps à travers toute l'Europe qui constitue une barrière qui ralentit tout échange avec le reste des pays.

Le deuxième pays importateur de dattes Tunisiennes est l'Italie qui importe normalement entre 2.000 et 3.000 T dont presque la moitié en provenance de la Tunisie ce qui représente près de 12% de nos exportations de dattes . C'est aussi un pays qui dispose d'un certain nombre d'usines de conditionnement de fruits secs qui traitent accessoirement des Dattes.

Après la France et l'Italie, viennent l'Espagne, les Emirats Arabes Unies, la Belgique, et l'Angleterre qui importent chacun entre 1,5 et 3% selon les campagnes. La part des exportations vers d'autres pays demeure relativement faible. Par ailleurs et dans le cadre de la diversification des débouchés extérieurs, le G.I.D. conclu en Mai 1984 un accord avec une firme américaine (TUNECO) en vue d'exporter entre 1000 et 2000 T de dattes communes. Cette opération semble donner ses fruits en ce sens que près de 700 T ont été exportées vers les U.S.A. au cours de la campagne 1984/85.

.../...

3.3. Les prix à l'Exportation

Les données du marché Français constituent la base essentielle de la fixation du prix minimum à l'exportation. La France est pratiquement le centre mondial des Dattes. Les différents opérateurs intéressés par l'exportation en Tunisie, après avoir pris différents contacts avec leur clients Français se font une idée de ce que sera le prix minimum à pratiquer durant la campagne. Ce sont pratiquement les exportateurs qui décident au sein de leur organisation interprofessionnelle du niveau de cette fixation. Les prix moyens du Kg à l'exportation FOB TUNIS ont évolué ainsi (en dinars) :

<u>Campagnes</u>	<u>1981/82</u>	<u>1982/83</u>	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>
Deglet Nour	0,950	1,245	1,150	1,380
Dattes Communes	0,540	0,590	0,575	0,705

4. Conservation et Transformation

Pour ce qui est conservation, les stations de conditionnement des dattes sont dotées d'entrepôts frigorifiques. La capacité d'entreposage des dattes a évolué considérablement en Tunisie tout en restant insuffisante. En effet durant la campagne 1984/85 la conservation n'a touché que 5000 T contre 10.000 T prévues par le VIème Plan.

En ce qui concerne la transformation, il existe actuellement quatre machines à raison de 120 T/ machine, ce qui permet de produire 500 T de pâtes de Dattes contre 10.000 T prévues par le Plan.

III/ Analyse des Contraintes :

1. Au niveau de la production

Malgré l'augmentation des superficies, les rendements demeurent faibles par suite :

- de la persistance du déficit hydrique
- des effets négatifs dus aux précipitations
- de la lenteur du rythme de reconversion des oasis traditionnelles.
- du manque de fertilisants.
- de la faible proportion des régimes protégés .

.../...

- du manque d'éclaircissage des régimes.
- et de l'irrigation des cultures d'automne pratiquées des les oasis favorisant l'humidité et entraînant par conséquent des dégats sur les Dattes.

2. Au Niveau de la Commercialisation

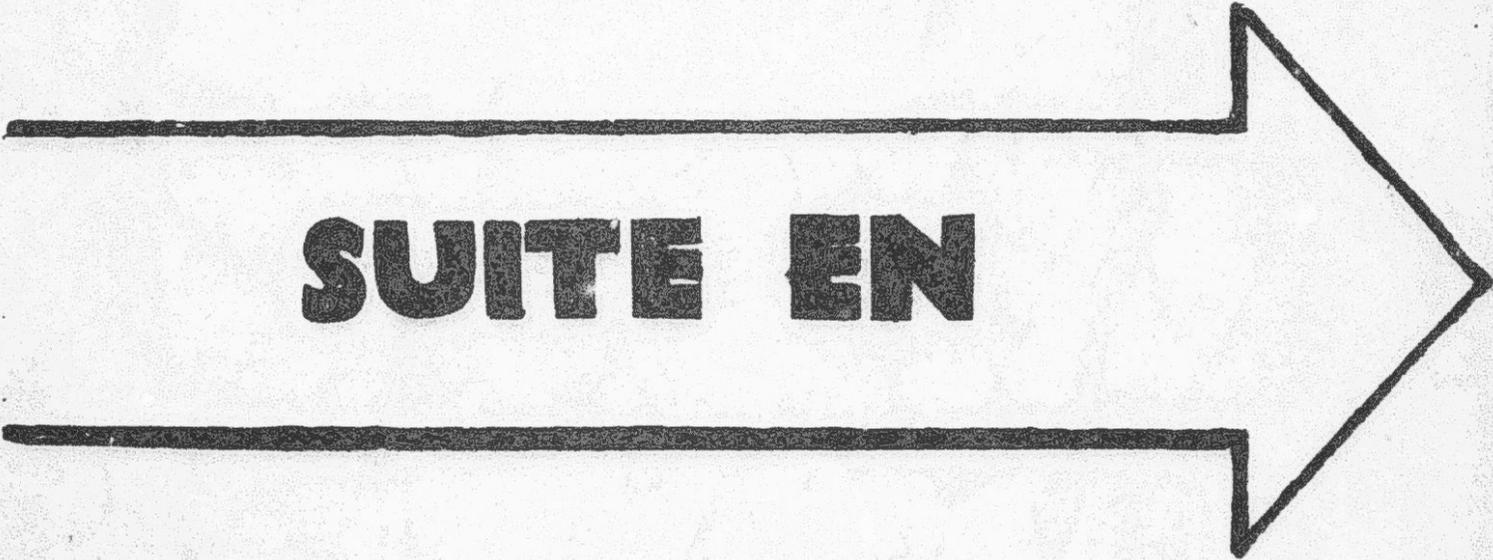
Les principaux problèmes rencontrés au niveau de la commercialisation sont les suivants.

- Le triage effectué n'est pas satisfaisant. Malgré les contrôles, une partie non négligeable est commercialisée et surtout exportée sans qu'elle soit conforme aux conditions de qualités déjà établies.

- La présence des dattes infestées dans les lots commercialisés pose le problème le plus délicat. Il est à signaler que certains pays n'acceptent aucune tolérance à ce sujet. Lors du conditionnement, la désinsectisation qui en principe arrête toute contamination ne peut en aucun cas éliminer l'insecte ou l'acarien dans le fruit.

- Les Dattes de Tunisie et particulièrement celles de la région de Nefzaoua sont naturellement plus humides que la plupart des Dattes produites dans le monde. Certains fruits n'arrivent même pas à la maturité complète ce qui pose un problème de conservation que la majorité des conditionneurs n'arrivent pas à surmonter. Une datte pour être stable doit avoir une humidité ramenée à un taux au plus égal à 23%. Ceci nécessite des équipements très coûteux et des manipulations pratiquement difficiles à réaliser pour l'ensemble d'une récolte. Ce phénomène devient surtout insurmontable en année pluvieuse.

.../...



SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

06522

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

/ - ' A M A N D I E R

I/ Superficie et production

1. Situation actuelle des plantations d'amandier

L'amandier couvre actuellement une superficie de 291.000 Ha comportant environ 20,5 millions de pieds, répartis à concurrence de 89 % dans le Centre, 6 % dans le Sud et 5 % au Nord.

Les plantations sont conduites en sec soit en plein (60 %) soit en intercalaire (40 %) avec l'olivier ou le Pistachier.

Concernant les âges, 21 % sont constitués de jeunes plantations, 73 % se trouvent au stade de pleine production tandis que les vieux vergers ne représentent que 6 % de l'ensemble.

Les variétés locales représentent environ 70 % de l'effectif et sont constituées essentiellement de variétés sfaxiennes (Achak surtout...) Le reste (30 %) est composé de variétés euro-américaines dominées par la variété autofertile Mazette.

2. Evolution des superficies

Les nouvelles plantations réalisées durant la période 1982-1985 interressent près de 29.800 Ha dont 17.000 ha ont été plantées dans la région du Centre. Durant cette même période, les arrachages effectués ont porté sur 13.900 ha environ situés principalement dans les gouvernorats de Sfax et Sidi Bouzid. Ces arrachages sont imputables aux attaques de scolytes favorisées par la sécheresse au niveau des vieilles plantations à partir de l'année 1982. En tenant compte des prévisions pour l'année 1986, les nouvelles plantations totaliseraient 39.800 ha durant la période du VIème Plan (contre 56.000 ha prévus par le Plan), alors que les arrachages atteindraient 14.500 ha dépassant de loin les prévisions du VIème Plan (9.000 ha).

Evolution des superficies (en ha)

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (Prévisions)
Nouvelles plantations	5.270	8.200	6.700	9.600	10.000
Arrachage	2.040	7.750	3.450	620	630
Superficie	278.230	278.680	281.920	290.900	300.270

3. Evolution de la production

La production annuelle moyenne prévisible pour le Plan en cours se situe à 41.000 T d'amandes en coques sèches contre un niveau moyen de 45.000 T prévu par le VIème Plan soit un taux de réalisation de 91 %. Toutefois et depuis l'année 1982 on assiste à une amélioration continue de la production passant ainsi de 30.000 T en 1982 à 51.000 T en 1985.

Cette performance a pu être réalisée malgré la chute de production enregistrée en 1982 et imputable à la sécheresse qui a sévi au début de la quinquennie et qui a provoqué de fortes attaques de Scolytes ayant précipité le dépérissement des vieilles plantations. Néanmoins les traitements intensifs effectués contre ce parasite ainsi que l'entrée en production de jeunes plantations et l'amélioration de pluviométrie ont permis de faire progresser d'une manière continue la production à partir de l'année 1983.

Le rendement moyen à l'arbre productif a ainsi évolué de 2,3 kg en 1981 à 2,9 kg en 1985, soit une augmentation de 26 %. L'entretien des plantations s'est aussi amélioré notamment en matière de taille et de destruction de chiendent. C'est ainsi que 666 tailleurs d'arbres à noyaux ont obtenu leur diplôme au cours de la quinquennie.

Evolution de la production en coques sèches

Années	Moyenne VIème Plan	1982	1983	1984	1985	1986 (Prévision)
Production (T)	32600	30000	37000	42000	51000	45000

Néanmoins les opérations de pollinisation, par les ruches de fertilisation azotée et de traitements phytosanitaires restent encore nettement insuffisantes et ce malgré les interventions effectuées annuellement par le GIAF en matière de traitements d'hiver (2 à 3000 ha), anti cryptogamiques (1000 à 2000 ha) et contre les pucerons (3 à 4000 ha) dans les principales zones de production.

II/ - Commercialisation et prix des amandes

En matière de circuits de distribution, seules les Amandes vertes transitent partiellement par les marchés de Gros. Les Amandes sont généralement vendues soit sur pied à des Khaddars ou au kg à des ramasseurs qui approvisionnent détaillants d'une part et les stations de conditionnement pour l'exportation d'autre part.

La consommation intérieure a évolué de 31.000 tonnes en 1980/81 à 39.000 tonnes en 1985 correspondant à une augmentation de 25,8%. La consommation par tête d'habitant est passée durant la même période de 4,7 kg à 5,3 kg, avec un accroissement de 12,8 %. Une partie de la production est consommée en vert. L'exportation a en conséquence régressé passant de 4.100 tonnes en 1981 à 2.600 tonnes en 1984, soit une diminution de 36,6 %.

Evolution de l'offre et de la demande des amandes (en tonne)

Années	Production (tonnes)	Consommation intérieure	Exportation (coques sèches)	Prix FOB à l'exportation (en dinars par kg)	
				en coques	décortiqué
1980/81	35.200	31.100	4.100	0,950	2,330
1981/82	29.500	29.050	450	0,820	2,550
1982/83	37.600	36.300	1.300	0,940	2,310
1983/84	41.600	39.000	2.500	1,045	3,188
1984/85	51.000	en cours		-	-

Concernant les débouchés, la majeure partie de nos Amandes a été écoulee sur les marchés Français, Lybien et Algérien. Toutefois on note une forte fluctuation des parts relatives des différents marchés (surtout en ce qui concerne le marché Lybien).

L'écoulement des amandes vertes s'effectue essentiellement sur le marché local et seulement 4.000 tonnes environ transitent annuellement par les marchés de gros. L'exportation n'en absorbe que 150 à 300 T. limitées au marché Français.

Les prix intérieurs obéissent à la loi de l'offre et de la demande et sont souvent l'objet de manoeuvres spéculatives notamment pour les amandes sèches. Leur augmentation continue constitue un frein à l'exportation dont les prix ont été relativement stationnaires et bas (mis à part la campagne 1983/84, caractérisée par une faible offre internationale).

Le conditionnement en vue de l'exportation est effectué par six stations agréées implantées toutes à Sfax et disposant des équipements nécessaires pour le décortilage, le calibrage ou la transformation.

Les prix à l'exportation sont négociés dans le cadre de contrats de ventes fermes et en référence à un prix plancher déterminé par le Ministère de l'Economie Nationale.

III/ - ANALYSE DES CONTRAINTES :

1. Au niveau de la production

- Insuffisance de la densité de l'encadrement
- Manque de pollinisation par les ruches
- Insuffisance de fertilisation azotée, de taille et de destruction du chiendent
- Insuffisance des traitements phytosanitaires (surtout contre les pucrons) par suite de sous équipement des producteurs et coopératives de services.
- Persistance de foyers de scolytes
- Réticence de nombreux producteurs à assumer les frais de traitement
- Sensibilité du porte-greffe amandier aux nématodes et au crown gall

2. Au niveau de la commercialisation

- Absence d'une structure coopérative pour l'écoulement de la production à l'intérieur et à l'extérieur
- Forte concurrence, sur le plan international, des amandes californiennes, Espagnoles et Italienne;
- Forte augmentation des prix sur le marché intérieur par rapport au cours international.

/' ABRICOTIERA/ Superficie et Production1. Situation actuelle des plantations

L'Abricotier occupe actuellement une superficie de près de 11.000 ha comportant 1.300.000 plants. La superficie conduite à l'irrigation est de l'ordre de 3.400 ha, contenant 500.000 pieds (soit 38 % de l'effectif global).

Les jeunes plantations représentent 17 % et les vieilles plantations 13 %, d'où un effectif productif de 70 %. La proportion des variétés précoces (Amor Leuch, Bédri, Sayeb etc...) représente environ 45 % et celle des variétés de saison (canino principalement) 55 %.

2. Evolution des superficies

Au cours des quatre premières années du VIème plan, les nouvelles plantations réalisées ont atteint 1500 Ha dont 485 Ha en irrigué, contre une prévision de 4500 Ha pour toute la période du plan. Ces plantations ont été constituées en majorité par des variétés précoces mûrissant en Mai, traditionnelles autostériles (Amor - Leuch) et nouvelles autofertiles (Ouardi, Sayeb bakour..)

Concernant les arrachages au cours des quatre années ils ont touché 1500 ha environ dont 1400 ha en sec contre une prévision de 2000 Ha pour toute la période du 6ème plan. Ces arrachages ont été effectués essentiellement suite aux attaques de scolytes favorisés par la sécheresse surtout au niveau des vieilles plantations en sec, à partir de l'année 1982. Les variétés destinées à la transformation ont été les plus touchées par cette opération.

L'évolution des superficies se présente comme suit :

<u>Années</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
Nouvelles plantations(ha)	285	370	450	400
Arrachages (Ha)	220	485	210	625
Superficie (Ha)	11.065	10.950	11.190	10.965

Si globalement la superficie des abricotiers est restée stationnaire, la part de l'irrigué s'est accrue au détriment du sec (31 % en 1985, soit l'équivalent de 3400 ha contre 27 % en 1981 soit l'équivalent de 3000 ha).

3. Evolution de la production

Compte tenu d'un niveau de production prévisible de 20.000 T d'abricots pour 1986, la production annuelle moyenne du VIème Plan se situe à 19.000 T contre 31.000 T prévues par le Plan soit un taux de réalisation de 61 %. Ce niveau réalisé par le VIème Plan s'avère également inférieur à la moyenne du Vème Plan (24.500 T).

Evolution de la production d'abricots (T)

<u>Années</u>	Moyenne Vème Plan	1982	1983	1984	1985	1986 (Prévision)
Production	24.500	18	20	19	19,5	20

Par rapport au Vème Plan, la baisse de la production s'explique par la sécheresse qui a sévi au début de la quinquennie et qui a provoqué de fortes attaques de scolytes ayant provoqué le dépérissement des vieilles plantations et l'arrachage d'environ 10 % des plantations. De même, la grêle a affecté sérieusement les récoltes d'abricots principalement dans la région de Kairouan.

Concernant la production annuelle par variété elle a oscillé entre 6000 et 7500 tonnes pour les précoces et entre 10.000 et 14.000 Tonnes pour celles de saison et tardives (voir annexe)

Le rendement moyen à l'hectare productif a été de l'ordre 4 tonnes en irrigué et 1 T en sec. Bien que les variétés précoces représentent 45% en surfaces, elles ne fournissent que 30 à 35 % de la production et ce, en raison de la faible productivité des variétés traditionnelles (type amor Leuch.) qui sont autostériles, à l'inverse des variétés de saison (type canino) qui sont autofertiles.

L'entretien des plantations demeure insuffisant notamment en matière de fertilisation et de traitement.

Néanmoins il y a lieu de signaler que le programme de formation par la D.P.V. de tailleurs d'arbres à noyaux a permis de délivrer 666 diplômes au cours de la quinquennie. En outre le GIAF et les offices de Mise en Valeur (OMIVAK et OMIVAN) ont réalisé des interventions à grande échelle au niveau des principaux périmètres irrigués de Kairouan en matière de surgreffage, de traitements et de fertilisation.

Le coût d'exploitation optimale à l'hectare irrigué a augmenté de 66,7 % passant de 526 D en 1980 à 877 D en 1985.

Commercialisation et transformation

Les circuits de distribution des abricots frais sont comparables à ceux des agrumes. Les quantités contrôlées qui transitent par les marchés de gros sont relativement faibles (17,7 % de la production en moyenne) et stables et y sont commercialisées sans standardisation préalable.

Durant la période 1981, 1984 la consommation intérieure des abricots frais est plutôt stagnante (près de 16.000 T). En 1985, la consommation s'est située à 18.500 T suite à la baisse conjuguée des exportations et de la transformation (voir tableau ci-après). Les exportations sont passées de 2077 tonnes en 1981 à 524 tonnes en 1985. De même la transformation a vu sa part regresser de 3.500 tonnes en 1981 à 565 tonnes en 1985. Cette baisse des quantités exportées et transformées s'explique par la faible production enregistrée au cours de la quinquennie, les dégâts dus à la grêle dans les secteurs importants de production et les prix relativement élevés observés sur le marché local.

Evolution de la demande des abricots (en tonnes)

années	Production	Consomm. intérieure		Exportation en frais
		en frais	transform.	
1980/81	21.400	15.823	3.500	2.077
1981/82	17.600	13.105	3.300	1.195
1982/83	20.100	15.815	2.850	1.435
1983/84	19.100	15.918	2.370	812
1984/85	19.500	18.411	565	524

Contrairement aux abricots écoulés sur le marché local, les abricots destinés à l'exportation sont conditionnés en station selon les normes internationales. Concernant les débouchés c'est la France qui demeure le principal client en absorbant en moyenne 86 % des quantités exportées. Un effort de diversification important a été néanmoins poursuivi tout au long de la quinquennie en direction des pays du moyen orient essentiellement (Arabie Saoudite, Koweït ...) qui ont reçu en

Moyenne 12,7% des exportations. L'avion constitue le mode de transport qui est de plus en plus utilisé (surtout pour les destinations lointaines) et sa part a augmenté de 46% à 65%.

Les autres modes de transport utilisés sont le bateau (cale ordinaire ou réfrigérée) et les remorques réfrigérées. Le coût du fret aérien sur Paris et Marseille a augmenté environ de 26% entre 1981 et 1985 puisqu'il est passé de 169 à 214 millines par kg et de 115 à 145 millines/kg respectivement.

Les frais d'approche ont connu dans leur ensemble un accroissement de 64% environ passant de 160 dinars/tonne en 1980 à 263 dinars/tonnes en 1985, soit un niveau moyen de 212 millines/kg. Par contre les prix à l'exportation n'ont pas suivi la même évolution puisqu'ils ont progressé sur le marché Français, de 46% seulement en passant de 4,68 FF en 1981 à 6,83 FF Franco dédouané Marseille en 1985.

Les prix intérieurs sur les marchés de gros ont progressé de 26% (223 Millines en 1981 millines 1984). Comme pour les agrumes, les prix sont libres et obéissent à la loi de l'offre et de la demande.

III - Analyse des Contraintes

1. Au niveau de la Production:

- Productivité insuffisante des variétés précoces traditionnelles autostériles (Amor Leuch) en raison du problème de pollinisation;
- Insuffisance de fertilisation et de traitement
- Persistance de foyers de scolytes
- Réticence de nombreux producteurs à financer l'ensemble des frais d'exploitations nécessaires.
- Inexistence de coopératives de services fonctionnelles pour les abricots
- Désaffectation des planteurs à l'égard de l'Abricotier au profit d'autres spéculations (maraichage, pechers, pommiers etc....) jugées plus rémunératrices.
- Insuffisance des disponibilités en plants d'abricotiers chez les pépiniéristes
- Vieillissement d'une partie importante du verger
- Fréquence élevée des chutes de grêle dans les principales zones de production d'abricots.

.../...

2. Au niveau de la Commercialisation et Transformation

- Insuffisance des capacités de transport réfrigéré et aérien et coût élevé du fret (surtout sur le moyen orient)
- Forte concurrence des abricots espagnols précoces
- Frais d'approche élevés
- Bas prix des abricots destinés à la transformation.

./.

/_ES AUTRES ESPÈCES FRUITIÈRES

Les autres espèces fruitières concernées sont les suivantes :
Pêchers- Pommiers- Poiriers - Pruniers - Pistachiers - Grenadiers -
Cognassiers - Nefliers - Cerisiers - Figuiers - Divers (Noyers-Pacaniers).

1 - Les nouvelles plantations

Evolution des nouvelles plantations
en hectare

Années	1982	1983	1984	1985	1986	Total
Pêcher	2600	1590	2350	3630	4450	14.620
Pommier	1250	1320	1250	2350	2470	8.640
Poirier	770	990	770	1440	1720	5.690
Pistachier	1800	620	1260	1170	2380	7.230
Autres	1630	1850	1850	3820	3030	12.180
TOTAL	8050	6370	7480	12410	14050	48.360

Au cours de la période 1982-86 les nouvelles plantations relatives à toutes ces espèces porteraient sur la création de près de 48.000ha (dont 20.000 Ha en irrigué) dépassant ainsi les prévisions du VIème Plan (37.000 ha).

Il y a lieu de noter par ailleurs que pour la majorité des espèces les prévisions du VI Plan sont atteintes sauf pour le pistachier où on a constaté un manque de plants dû essentiellement aux difficultés de sa multiplication. Les espèces dont les réalisations ont nettement dépassé les prévisions sont surtout le pêcher, le pommier et le poirier. Pour le pêcher les réalisations sont de 256 %, pour le pommier 202 % et pour le poirier 124 %. Ce rythme assez accéléré des nouvelles plantations de pêcher, de pommier et de poirier serait dû essentiellement à la bonne conjoncture des prix des produits de ces espèces sur le marché local et à l'effort soutenu en matière de vulgarisation et d'encouragement qui a stimulé l'intéressement des agriculteurs en vers ces espèces.

2 - Evolution des superficies

Compte tenu des nouvelles plantations arboricoles pour les espèces citées ci-haut et réalisées au cours du VIème Plan les superficies correspondantes ont évolué de la façon suivante :

	<u>Superficie en 1981</u>	<u>Superficie en 1985</u>
	(en ha)	(en ha)
Pêcher	11800	22000
Pommier	7000	13170
Poirier	5500	9460
Fistachier	7500	12370
Autres	29200	38600
<u>TOTAL</u>	<u>61000</u>	<u>95600</u>

Au cours de la période du VI Plan, les superficies occupées par ces espèces ont connu un accroissement plus ou moins important selon l'espèce.

C'est ainsi que pour l'ensemble des espèces, la superficie globale a connu un accroissement notable passant de 61.000 Ha en 1981 à 95.000ha en 1985 soit une augmentation de 55 %.

Il y a lieu de souligner par ailleurs le développement spectaculaire des superficies occupées par le pêcher, le pommier et le poirier.

C'est ainsi qu'entre 1981 et 85 les superficies sont passées de 11.800 ha à 22000 ha pour le pêcher (86 % d'augmentation), de 7000 Ha à 13.170 ha pour le pommier (+ 88 %) et de 5500 ha à 9.460 ha pour le poirier (+ 72 %).

Il est à noter d'autre part que plus que 50 % de ces surfaces sont occupées actuellement par de jeunes plantations dont la production permettra au cours des prochaines années/une bonne partie de la demande intérieure sans cesse croissante

3 - Evolution des Productions

La période du VIème plan s'est caractérisée par un accroissement important de la production des fruits c'est ainsi que la production est passée de 108.000 T en 1981 à 180.000 Tonnes en 1986, la production annuelle moyenne est de 143.000 T contre 135.000 T prévues par le plan. Ce niveau de production reste insuffisant pour assurer l'autosuffisance en fruits.

Toutefois et compte-tenu de la structure par âge des plantations où l'on constate que plus de 50 % sont jeunes, on peut s'attendre à une nette amélioration du niveau de production au cours des prochaines années.

La production a évolué au cours du VIème plan comme suit :

<u>Années</u>	<u>Production en Tonnes</u>				
	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (prévisions)
Pêches	21.000	25.000	27.000	35.600	38.000
Pommes	19.000	22.000	23.000	28.000	30.000
Poires	12.800	17.000	18.500	26.600	28.000
Autres	54.200	62.000	66.500	78.800	84.000
<u>Total</u>	107.000	126.000	135.000	169.000	180.000

Comme le montre le tableau ci-haut, les productions des autres espèces ont connu depuis 1982, une croissance continue. L'année 1985, année favorable pour tout le secteur agricole, se distingue par une production exceptionnelle en ces fruits. Un accroissement absolu de 35.000 T par rapport à l'année 1985 serait liée aux conditions climatiques jugées assez favorables et à l'entrée en production des nouvelles plantations effectuées durant les années 79, 80 et 81.

En effet et entre 1979 et 1981, les superficies des pêcheurs ont doublé, celles des pommiers, poiriers ont augmenté de 70 % et le grenadier s'est accru de 20 %. Ce sont ces quatre espèces qui ont le plus contribué à l'accroissement de la production entre 1985 et 1984.

3 - Evolution des Productions

La période du VIème plan s'est caractérisée par un accroissement important de la production des fruits c'est ainsi que la production est passée de 108.000 T en 1981 à 180.000 Tonnes en 1986, la production annuelle moyenne est de 143.000 T contre 135.000 T prévues par le plan. Ce niveau de production reste insuffisant pour assurer l'autosuffisance en fruits.

Toutefois et compte-tenu de la structure par âge des plantations où l'on constate que plus de 50 % sont jeunes, on peut s'attendre à une nette amélioration du niveau de production au cours des prochaines années.

La production a évolué au cours du VIème plan comme suit :

<u>Années</u>	<u>Production en Tonnes</u>				
	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u> (prévisions)
Pêches	21.000	25.000	27.000	35.600	38.000
Pommes	19.000	22.000	23.000	28.000	30.000
Poires	12.800	17.000	18.500	26.600	28.000
Autres	54.200	62.000	66.500	78.800	84.000
<u>Total</u>	107.000	126.000	135.000	169.000	180.000

Comme le montre le tableau ci-haut, les productions des autres espèces ont connu depuis 1982, une croissance continue. L'année 1985, année favorable pour tout le secteur agricole, se distingue par une production exceptionnelle en ces fruits. Un accroissement absolu de 35.000 T par rapport à l'année 1985 serait liée aux conditions climatiques jugées assez favorables et à l'entrée en production des nouvelles plantations effectuées durant les années 79, 80 et 81.

En effet et entre 1979 et 1981, les superficies des pêchers ont doublé, celles des pommiers, poiriers ont augmenté de 70 % et le grenadier s'est accru de 20 %. Ce sont ces quatre espèces qui ont le plus contribué à l'accroissement de la production entre 1985 et 1984.

4 - Les principales contraintes actuelles

Bien que les prévisions du VI Plan soient d'une façon générale réalisées il y a lieu de noter qu'il persiste au niveau du secteur un certain nombre de contraintes qu'il faudrait souligner :

- Un manque de plants au niveau de certaines espèces :

. Pour le pistachier ce manque qui est dû essentiellement à la difficulté de multiplication (greffage) a entraîné un retard des réalisations des prévisions de plantation ;

. Pour le pommier et poirier le manque de plants à entraîné le recours à l'importation durant les dernières années.

- Un manque d'entretien (fumure, traitement, taille) des vergers actuels (surtout de pommiers, poiriers et pêchers) par les agriculteurs.

- Insuffisance de capacité frigorifique de stockage.

PRODUCTION DE PLANTS FRUITIERS ET PARC A BOIS

1 - Production de plants fruitiers :

En matière de production de plants fruitiers, l'effort entamé au cours des dernières années du V^e Plan s'est consolidé durant la période du VI^e Plan par la production de près de 33.634.000 plants soit une production annuelle de 6.700.000 plants en

Au cours de la période du VI^e Plan, le nombre de pépinières fruitières est passé de 82 en 1981-82 à 103 en 1985-86. La surface plantée annuellement en pépinières oscille entre 130 et 140 ha.

Si pour la majorité des espèces, la production nationale en plants fruitiers a permis de satisfaire les besoins nationaux (amandiers, oliviers à huile et de table, agrumes, grenadiers...) on note en revanche un manque de plants constaté essentiellement au niveau du pistachier (difficulté de greffage de l'abricotier (la production n'a pas répondu à la demande au cours des dernières années, période de reprise) du pommier, poirier et pêcher (les réalisations ont dépassé de loin les prévisions de plantation : pêcher : 8.000 ha, pommier et poirier : 4.300 ha).

Par :

- un retard dans la réalisation des prévisions de plantation de pistachier et d'abricotier.

- un recours à l'importation de plants fruitiers essentiellement de pommiers, poiriers, pêchers et vignes greffées.

Au cours des 5 années du plan les importations ont porté sur 2.990.000 plants soit 8,9% de nos besoins en plants fruitiers.

Production et importation de plants fruitiers

Années	Production nationale	Importation	%
1981/82	7.116.000	1.124.000	15,8%
1982/83	5.973.000	309.000	5,1%
1983/84	6.420.000	293.000	4,5%
1984/85	7.125.000	533.000	7,4%
1985/86 Prévisions	7.000.000	731.000	10,4%
TOTAL	33.634.000	2.990.000	8,9%

.../...

2 - Parc à bois :

En ce qui concerne la production de greffons et de porte-greffes le VIe Plan a prévu la création d'un Centre National de Production de Greffons et de Porte-greffes à partir du matériel végétal sélectionné par l'I.N.R.A.T. et ce en vue de réduire les importations.

Dans ce domaine on doit noter que l'Administration a procédé en collaboration avec le G.I.A.F. à l'installation d'un parc à bois national susceptible de satisfaire 50% des besoins des pépiniéristes en greffons et en porte-greffes. IL y a lieu de souligner par ailleurs que les pépiniéristes ont commencé à installer leurs propres parc à bois. Ces réalisations vont permettre de satisfaire les besoins nationaux en greffons et porte-greffes ce qui va se traduire dans les prochaines années par l'élimination totale des importations.

Au cours des 5 années du VIe Plan les importations de porte-greffes ont porté sur près de 7.800.000 porte-greffes essentiellement de pommiers, poiriers et vignes.

Importation de porte-greffes

Année	Porte-greffes
1981/82	1.040.000
1982/83	544.500
1983/84	1.202.000
1984/85	2.263.000
1985/86 Prévisions	2.756.700
TOTAL	7.811.200

LES PERSPECTIVES DU VIIème PLAN

Les orientations du VIIème Plan dans le domaine des fruits demeurent l'accroissement de la production locale d'une part pour satisfaire les besoins intérieurs notamment en fruits frais et d'autre part pour dégager des excédents exportables. Les encouragements accordés par l'Etat pour la promotion des exportations exigent davantage du secteur arboricole une amélioration quantitative et qualitative des produits exportables notamment l'huile d'olive, le vin, les agrumes, les dattes, les amandes et le raisin de table.

S'agissant d'un secteur qui engage par excellence l'avenir sur une période allant de 20 ans à plus de 50 ans selon les espèces, les perspectives du VIIème Plan doivent viser aussi bien les problèmes et les contraintes qui gênent le secteur agricole en général que définir les orientations spécifiques à adopter pour chaque espèce fruitière et l'intervention précise de chaque opérateur.

I - LEVÉE DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT :

Ces contraintes devant être étudiées par d'autres commissions on se contentera ici de suggérer à ces commissions les idées de base qui aideront à l'essor de l'Arboriculture : Sur le plan foncier :- Encouragement à une installation dense de jeunes agriculteurs et de techniciens

crédit foncier

- Création d'un fonds de

- Création d'une Agence

de remembrement et d'Aménagement foncier .

Sur le plan juridique et institutionnel :

- Adaptation des textes

définissant les attributions des organes intervenant dans le secteur sur la base des actions dont il aura la responsabilité

- Définition des objectifs

de recherche et de formation sur une période de 10 ans au moins pour chaque organisme concerné.

- Définition de la contri-

bution de la profession au développement du secteur et de son rôle dans le développement.

Sur le plan du crédit agricole

- Revision de la définition

du petit et moyen agriculteur

- Revision des barèmes du

POSDA en fonction des actions à encourager (pour exportation notamment)

../...

- Définition de mesures d'encouragement aux structures professionnelles : Coopératives de services, entreprises de travaux et de gestion....

ment

- Etude du problème de l'endettement

- Préparation des textes pour les

calamités agricoles

Sur le plan de la commercialisation

- Le marché-cible qui a formé l'objectif privilégié des décideurs en matière d'exportation qu'est la C.E.E, ayant confirmé encore une fois son essence protectionniste, il y a lieu de choisir et d'opter pour quels marchés et quels produits faut il travailler, et ce pour orienter correctement les choix à l'échelle de la production et créer un parallélisme entre l'action de production et l'action de commercialisation.

- La nécessité d'intégrer dans le secteur de plus en plus de spécialistes dans le circuit, tous les organismes concernés doivent prévoir le recrutement de cadres H.E.C spécialisés dans ce domaine de même que l'INAT devrait intégrer le "Marketing" dans ses programmes et dans ses spécialisations pour former des cadres "agro-commerciaux" de plus en plus nécessaires au secteur.

II - ORIENTATIONS SPECIFIQUES

L'orientation des actions portera sur la création de nouvelles plantations, l'amélioration de la transformation et des circuits de commercialisation.

Quatre Plans de Relances nous semblent prioritaires pour lesquels les premières orientations du VIIème Plan peuvent être formulées comme suit :

Plan de Relance de l'Oleïculture

La réalisation des actions préconisées dans le cadre des mesures de redressement du secteur oleïcole retenues dans chacun des trois derniers Plans est demeurée très partielle ou nulle . Pour le 7ème Plan une action énergique s'avère indispensable pour concrétiser ces mesures de redressement et sauvegarder ce secteur vital pour l'Economie Tunisienne. L'effort sera orienté vers l'amélioration de la productivité par des actions d'intensification culturales et de compression du coût de production de façon à accroître le revenu des oleïculteurs et les inciter ainsi à s'intéresser davantage au secteur.

En aval de la production, des actions non moins importantes devraient être prises dans l'amélioration des conditions de cueillette et de trituration des olives afin de mieux valoriser ce produit et d'obtenir des huiles de qualité.

..//...

Avec l'élargissement de la CEE à douze pays, le contingent retenu par cette communauté pour importer annuellement 46.000 T d'huiles tunisiennes durant la période 1986-1990, il devient indispensable de diversifier les débouchés extérieurs, d'améliorer la qualité et le conditionnement des huiles en fonction des goûts de la clientèle et permettre ainsi une plus grande compétitivité sur le marché international.

Du point de vue coulement sur le marché intérieur la politique devrait être orientée vers la réduction des écarts entre les prix des huiles d'olive et les huiles de mélange d'une part et pour la libération de la commercialisation d'autre part.

Plan de Relance de l'Agricoltura :

Pour accroître la production d'agrumes, l'effort sera orienté vers l'amélioration de la productivité des plantations existantes pour tirer le meilleur parti des eaux du Nord. L'extension des plantations dans la zone du Cap-Bon sera limitée par le déficit hydrique ; mais les opérations de rajeunissement devront être encouragées et accélérées, de même que l'éclaircie des vergers à forte densité. Par ailleurs l'exploitation devra être davantage rationalisée et intensifiée dans les domaines de l'irrigation, la fertilisation, les traitements et la taille. Un Plan obligatoire de Développement devra être exigée de chaque bénéficiaire des Eaux du Nord. Pour le choix des espèces et variétés à développer une réflexion commune avec les partenaires étrangers et les exportateurs devrait être faite dès cette saison.

Au niveau de la commercialisation, la normalisation des oranges écoulées sur le marché intérieur est nécessaire. De même, la régularisation des approvisionnements nécessite l'implantation d'entrepôts réfrigérés pour fruits et légumes au sein du marché de gros de Tunis. En matière d'exportation et compte tenu du contingent retenu par la CEE pour importer annuellement 23.000 T d'oranges tunisiennes au cours de la période 1986-1990, une politique précise et à moyen terme devra être mise au point pour la conquête de nouveaux débouchés ; connaître leurs besoins, faire connaître nos agrumes, améliorer le conditionnement, l'emballage et renforcer l'équipe du GIAP par des spécialistes en Marketing. Avec l'arrivée des eaux du Nord, les prévisions de production sont prometteuses, mais face aux nouvelles mesures prises par la CEE, il devient impératif de mener une action concrète visant la promotion des exportations d'agrumes si l'on veut atteindre un niveau d'exportation de 80.000 T à l'horizon 1991, tout en revoyant les variétés à encourager.

Plan de Relance de Phoeniculture

L'accroissement de la production des dattes et de la part de la variété Deglet Nour demeure un objectif important pour ce sous-secteur. La réalisation de cet objectif nécessite la continuation des programmes prévus dans le cadre du Plan Directeur des Eaux du Sud (sauvegarde et rénovation des palmeraies du Sud), l'encouragement de la fertilisation et l'amélioration des conditions d'exploitation des palmeraies (extension de l'utilisation des échelles en aluminium dans la cueillette, utilisation de petit matériel pour les traitements....)

Cependant, étant donné l'intérêt d'accélérer le processus de rénovation des palmeraies anciennes, un engagement plus important de l'Agriculture est suggéré en contre partie de l'effort fait par les OMVPI, à ce titre un Plan obligatoire de Développement peut lier l'OMVPI à chaque exploitant dans lequel des tranches de rénovation doivent être réalisées annuellement.

A côté de l'effort en matière de Deglet un effort devra être fait pour inclure dans une proportion de 25 à 30 % avec les meilleures des "Variétés dites communes" qui présentent un intérêt économique ou qui s'adaptent bien aux sols moyens et médiocres.

Un effort devra être fait également dans les oasis littorales dans lesquelles plusieurs variétés tendent, à tort à disparaître.

Pour accroître l'écoulement des dattes sur les marchés intérieurs et extérieurs, il est recommandé de renforcer l'équipement des Centres de conditionnement par des entrepôts frigorifiques.

De même, il ne faut pas oublier que l'accroissement de nos exportations est dû, en partie, à la baisse des exportations du Moyen-orient un très gros effort de diversification du marché reste à prévoir pour maintenir et améliorer les performances actuelles en matière d'exportation.

Plan de Consolidation des Espèces à Noyaux (Amandier et

Abricotiers

L'effort de plantation effectué durant le VI^e Plan pour les arbres à noyaux (environ 38.000 Ha nouveaux d'amandiers, 3.000 Ha d'abricotier et 14.600 Ha de pêcheurs) doit faire l'objet d'un suivi minutieux durant le 7^e Plan.

Aussi et afin de dégager des excédents exportables en amandes et en abricots, l'effort sera dirigé vers les actions qui permettent un accroissement des rendements pour les deux espèces grâce à une intensification de la fertilisation le travail des sols et les traitements.

Si pour l'amandier il est recommandé de modérer le rythme des nouvelles plantations, pour l'abricotier la création de nouvelles plantations sera orientée vers les variétés précoces et autofertiles conduites à l'irrigation et destinées à l'exportation. La création de coopératives de service dans les principales zones productrices est de nature à améliorer le conditionnement et l'écoulement du produit et à renforcer l'approvisionnement en intrants. Une recherche de marchés nouveaux pour les amandes devrait être entamée par le GIAF à moins qu'on ne charge un autre organisme de cette activité. Pour l'exportation des abricots, il est souhaitable d'accroître les capacités de transport aérien et par semi-remorques réfrigérées.

La Vigne :

La régression de ce secteur devient de plus en plus caractérisée et marque sa déchéance presque définitive avec une exportation qui a chuté de 996.000 hl en 1962/71 représentant 78 % de la production à 307.000 hl en 1982/85 représentant 52 % de la production.

Pour aider cette espèce à remonter un peu la pente, il y a lieu bien entendu de consolider l'entretien des plantations existantes, de mener des actions de rajeunissement...mais il y a surtout lieu de revoir l'approche suivie jusqu'à présent en matière de commercialisation, de monopole d'exportation...Une approche nouvelle et une rénovation totale sont à rechercher pour ce secteur.

Les Autres Espèces :

Face à une demande accrue en fruits frais provenant de ces espèces, l'effort sera orienté vers l'accroissement de la production en incitant les agriculteurs à entreprendre des opérations d'entretien des plantations existantes, en poursuivant l'effort en matière de formation de la main d'oeuvre spécialisée en arboriculture et en créant de nouvelles capacités de stockage frigorifique.

En matière de nouvelles plantations, dans le Nord les agriculteurs seront orientés vers la création de nouvelles plantations intensives permettant de ralentir l'extension des surfaces au profit de l'intensification. Dans le Sud, les nouvelles plantations conduites en sec seront créées. L'importation des jeunes plantations (50 % de la superficie en 1985) est de nature à permettre une amélioration sensible des niveaux de production au cours des années à venir.

Pépinières :

Enfin ~~sa~~ ^{du} ~~dur~~ ~~son~~ ~~7~~^e Plan, l'exportation de fruits pourrait contribuer dans l'amélioration du bilan-devises, il faut dire que :

1. La production de plants de meilleure qualité devrait permettre également

- de fixer des objectifs d'exportation de plants fruitiers

- de mettre en place des structures de production (pour le VIII^{ème} Plan) basées sur les nouvelles technologies en vue de la multiplication de plants virus-free (avec création d'une station d'indexage) et à partir de cultures de tissus (in-vitro).

2. Un travail de valorisation des produits et co-produits de l'arboriculture devra être étudié par l'agro-industrie pour tirer le meilleur parti de ces productions . Parmi les technologies à étudier, on peut citer : les conserves de toutes sortes, la fabrication d'aliments du bétail (grignons, feuilles... bois de taille par vapo-craquage), la fabrication de compots, la fabrication de biogaz (pour les besoins de la ferme)

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 = Evolution de la Production des Agrumes par Région.
- Annexe 2 = Evolution de la Production des Agrumes par Variété
- Annexe 3 = Commercialisation Intérieure des Agrumes
- Annexe 4 = Evolution de la Production d'Abricots par Variété et par Région.
- Annexe 5 = Evolution de la Production d'Anandes par Région.
- Annexe 6 = Evolution de la Production Vinicole.
- Annexe 7 = Commercialisation des Vins de 1982 à 1986
- Annexe 8 = Projet d'Assistance à l'Arboriculture Fruitière (P.A.A.F.)
(Prévisions et Réalisations du VIème Plan)
- Annexe 8 Bis = Projet P.R.A.P.O. (Prévisions et Réalisations du VIème Plan)
- Annexe 9 = Lutte contre les parasites de l'Olivier
- Annexe 10 = Evolution des Superficies Arboricoles (Aut-Espèces Fruitières).
- Annexe 11 = Evolution de la Production Fruitière (Aut-Espèces).

ANNEXE 1: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES AGRUMES PAR REGION

REGIONS	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	PREVISION 1985/85
MANABEU	189.800	176.500	110.200	184.800	163.400	205.000
TUNIS						
ARIANA	22.000	18.100	16.800	21.800	20.500	27.000
S.B. AROUS						
BIERTE	7.500	7.500	7.800	9.400	8.500	14.000
AUTRES REGIONS	2.700	2.900	3.200	4.000	3.600	4.000
TOTAL PRODUCTION (TONNES)	220.000	165.000	138.000	220.000	196.000	250.000

ANNEXE 2: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES AGRUMES PAR VARIETES

VARIETES	81/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86
MALTAISES	138000	88500	75700	128700	122000	151000
CLEMENTINES	19200	20500	11800	24500	21500	30000
MANDARINES	14000	12500	5000	13000	7000	18000
CITRONS	23300	19500	21700	20800	20000	18000
DIVERS	27500	24000	20200	30000	28000	35000
TOTAL (TONNES)	220600	165000	138000	220000	196000	250000

ANNEXE 3: COMMERCIALISATION INTERIEURE DES AGRUMES

=====

ANNEES	ORANGES MALTAISES		ORANGES DOUCES		ORANGES NAVELS		MANDARINES		CLEMENTINES		CITRONS		AUTRES AGRUMES	
	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P
1981 (52382T)	21134	87	7665	213	1057	235	4758	136	9079	280	4670	176	4039	192
1982 (47683T)	18065	156	5932	276	773	293	4247	201	6634	366	7069	215	4963	256
1983 (38273T)	8894	156	5182	230	675	295	2001	240	11617	243	6098	217	4636	264
1984 (70933T)	25852	131	9634	272	1331	316	5231	167	11889	317	8518	123	8478	239

(RAPPORT ET PRIX DE GROS AUX CHEFS LIEUX DES GOUVERNORATS)

ANNÉE 4: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARRICOTS PAR VARIÉTÉ ET PAR RÉGION

RÉGIONS	VARIÉTÉS PRÉCOCES					VARIÉTÉS SAISONS					TOTAL				
	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85
TUNIS															
BIANA	750	700	550	800	900	2750	1450	1550	1400	1800	35600	2150	2100	2200	2700
BEN AROU															
TACHOUAN															
BEJA	150	150	350	200	200	950	1200	1450	1400	1400	1100	1350	1800	1600	1600
AUT. GOUVERNORATS DU NORD	1150	1200	500	400	400	1200	1300	1900	1900	2100	2350	2500	2400	2300	2500
KAJROUAN	2050	1650	2350	1800	1000	3750	2500	3650	3000	4000	5800	4150	6000	4800	5000
SOUSSE	500	450	950	600	450	600	300	850	700	650	1100	750	1850	1300	1100
MONASTIR															
KASSERINE	300	450	300	300	150	1200	1000	700	700	850	1500	1450	1000	1000	1000
MEHEDIA	350	350	350	400	600	650	500	500	300	400	1000	850	850	700	1000
S.F.F.T.T.	200	100	150	400	400	2100	1750	1050	1200	1200	2300	1450	1200	1600	1600
S.F.A.	850	650	800	1000	900	250	150	200	200	300	1100	800	1000	1300	1200
AUT. GOUVERNORATS DU SUD	1100	1250	1400	1600	1150	550	900	550	700	650	1450	2150	1950	2300	1800
TOTAL	7460	6950	7700	7500	6150	14000	10450	12400	11600	13350	21400	17600	20100	19100	19500

ANNEXE 5: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'AMANDES PAR REGION

=====

1981 A 1985

ANNEES	1981	1982	1983	1984	1985

GOVERNORATS					

TUNIS-ARIANA	2500	2000	1900	2100	2200
B. AROUS					
ZASHOUAN					
BIZERTE	1000	1000	900	1000	1500
NABEUL	400	500	500	900	1100
BEJA-JENDOUBA	250	250	200	300	500
KEF-SILIANA	150	150	200	300	400

KAIROUAN	4000	3100	4800	5700	7500
KASSERINE	500	500	700	1000	1200
SIDI BOU ZID	5400	7500	4500	7000	9300
SOUSSE	600	660	1000	800	1400
MEHDIA	4800	4260	6100	5600	6400
MONASTIR	900	1000	1100	1000	1000

SFAX	13800	12500	14500	15400	18000
AUTRE GOUV. SUD	700	580	600	900	600

TOTAL GENERAL (EN TUNNES)	35000	30000	37600	42000	51000

(EN COQUES SECHES)					

ANNEXE 6: EVOLUTION DE LA PRODUCTION VINICOLE

A/REGIONALISEE

(EN HECTOLITRES)

ANNEES REGIONS	1982	1983	1984	1985	PREVISIONS 1986
CAP BON	360128	387611	503031	413000	460000
TUNIS+ BEN ARDUS ARIANA	92843	100153	97599	90000	100000
BIZERTE	55178	80465	70423	69000	80000
BEJA+JENDOUBA	4658	7420	8980	8000	10000
TOTAL	512807	575649	680033	580000	650000

B/SECTORIELLE

COOPERATIF	280495	321251	397445	340000	390000
O.T.D	146983	149498	191240	170000	195000
PRIVES	85329	104900	91348	70000	65000
TOTAL	512807	575649	680033	580000	650000

ANNEXE 7:EVOLUTION DE LA COMMERCIALISATION DES VINS DE 1982/1986

=====

ANNEES	EXPORTATION		MACHE LOCAL	
	QUANTITES (HLS)	VALEURS (D)	QUANTITES (HLS)	VALEURS (D)
1982	324.865	4.029.435	200.953	4.183.395
1983	269.908	2.990.899	255.968	6.920.247
1984	244.292	3.610.990	241.555	6.397.100
1985	449.792	5.262.300	240.000	6.447.600
1986	357.200	4.934.654	250.000	6.812.000
TOTAL VI	1.586.057	20.828.268	1.188.476	30.760.342
PLAN				
MOYENNE				
PERIODE	317.211	4.165.653	237.695	6.152.068
1982-1986				

ANNEXE 08: PROJET D'ASSISTANCE A L'ARBORICULTURE FRUITIERE (P.A.A.F.)

PREVISIONS ET REALISATIONS VI PLAN

CAMPAGNES	PLANTATION ARBORICOLES		C R E D I T S E N D I N A R S				
	PREVIS 'REAJUS- 'TEES 'SEES	'REALI- 'SEES	PREVIS 'ACCORDES 'OPERATIONS FINANCIERES	'ACCORDES 'OPERATIONS FINANCIERES	'ACCORDES 'OPERATIONS FINANCIERES	TOTAL CREDITS ACCORDES	
1981/82	500	500	550	408000	276175	173000	449175
1982/83	11414	5738	5525	5685050	2005867	309000	2805867
1983/84	12304	5135	4755.5	7045280	200007	800000	2800007
1984/85	12304	8855	7570.5	7400559	1888642	1000000	2888642
1985/86	12284	12012.5	12012.5	7486916	3000513	1200000	4200513
TOTAL	48806	31640.5	30413.5	28025805	9171224	3973000	13144224
TAUX DE REALISA- TION (EN%)			62%		32.8 %	14.2 %	47 %

ANNEE 88 8rs

P.R.A.P.D

PREVISIONS ET REALISATIONS VI PLAN

CAMPAGNE	OPERATIONS PHYSIQUES (HA)		CREDITS TITRE I ET TITRE II DINARS				
	PREVS AJUSTES	PREVS REALIS PHYSIQUE	DEMANDES FOSDA TITRE2	ACCORDES FOSDA TITRE2			
1982/83	4425	2030	660,5	240575	257800	160575	225000
1983/84	4800	1540	1165	456000	450000	271430	200000
1984/85	4000	3023	1475	753750	350000	572080	200000
1985/86	10300	7000	3000	960775	390000	664526	150000
TOTAL	23526	13597	6300,5	2410900	1437800	1663666	775000

ANNEXE 9 : LUTTE CONTRE LES PARASITES DE L'OLIVIER (SUP. HA. COUT. DINARS)

PARASITE	81/82		82/83		83/84		84/85		
	CAMPAGNE	SUP.	COUT	SUP.	COUT	SUP.	COUT	SUP.	COUT
PSYLLE-TEIGNE		2100	39000	173000	940000	200000	1600000	225000	1665000
DACUS		5700	26500	30000	170000	5000	36000	15500	85000
HYLESEN-PYRALE		24000	136000	-	-	13500	150000	11000	115000
CIGALE		-	-	76000	35000	7500	35000	18500	114000
THRIPS		-	-	-	-	-	-	1700	19000
COCHENILLES		-	3500	-	-	-	-	9600	10000
NEIROUN		-	-	-	-	-	-	7000	-
ETOURNEAUX		-	46500	-	25000	-	90000	-	13000
TOTAL		37800	251500	210600	1170000	226000	1918000	275000	2021000

ANNEXE 10: EVOLUTION DES SUPERFICIES AGRICOLES (AUT. ESPECES FRUITIERES)

UNITA:HA

ANNEES	1982				1983				1984				1985 (S. ACTUELLE)				1986 (PREVISIONS)			
	S	I	T	S	I	T	S	I	T	S	I	T	S	I	T	S	I	T		
VARIETES																				
PECHERS	10269	4156	14424	11435	4577	16012	13254	5112	18366	15959	6032	21991	19404	7940	26444					
POMMIERS	3395	4966	8247	3823	5743	9566	4096	6723	10819	4780	8391	13171	5480	10161	15541					
POIRIERS	2816	3759	6266	2650	4606	7256	2719	5304	8023	2874	6588	9462	3949	8135	11184					
PRUNIER	1876	2177	4153	2082	2235	4317	2282	2379	4661	3185	2645	5830	3790	2967	6747					
PISTACHIERS	9104	210	9314	9719	219	9938	10925	271	11196	12042	326	12368	14793	456	14749					
GRENADEIERS	1797	5177	6556	1459	5654	7113	1476	6249	7725	1508	7160	8668	1565	7678	9247					
COSMOSIERS	471	232	703	486	276	762	495	279	774	495	312	907	506	358	864					
NEF LIERS	51	278	329	51	287	338	51	292	343	51	303	354	51	315	363					
CERISIERS	380	175	415	300	222	522	306	279	585	346	389	735	366	525	891					
FIGUIERS	14593	3107	17705	15266	3192	18458	16023	3248	19271	17375	3404	20779	18671	3409	22080					
DIVERS	879	395	1214	1012	402	1414	1014	403	1417	1014	409	1423	1014	422	1438					
TOTAL	44975	24473	69326	49283	27413	75696	52641	30539	83180	59629	35959	95588	68179	41466	109545					

S=SUPERFICIE

I=IRRIGUE

T=TOTAL

ANNEXE 11: EVOLUTION DE LA PRODUCTION FRUITIERE (AJT, ESPECES)

=====

UNITE: TONNE

ANNEES	1962	1983	1984	1985	PREV. 86	MOY.
VARIETES						82/86
PECHES	21000	25000	27000	35600	38000	29320
POMMES	19000	22000	23000	29000	30000	24400
POIRES	12800	17000	18500	26600	28000	20580
PRUNES	7200	9500	11000	12000	12500	10440
PISTACHES	50	70	100	790	400	204
GRENADES	20000	21000	22000	32000	35000	26000
COINGS	5140	7130	7500	8000	8500	7250
NEFLES	1500	1500	2000	2500	2500	2000
CERISES	300	300	400	450	500	390
FIGUES	20000	22500	23000	24000	25000	22900
DIVERS	50	55	60	90	100	71
TOTAL	107050	126055	134560	169630	180500	143500

FIN

92

VUES